



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Established in 1952 as the Customs Co-operation Council
Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière

Bruxelles, novembre 2019.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRETARIAT DE L'OMD
AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

23^{ème} Réunion des Experts de la Région AOC.

Brazzaville, République du Congo

19-21 novembre 2019

Mise en œuvre globale du renforcement des capacités

1. La mise en œuvre du renforcement des capacités de l'OMD se base sur **l'évaluation annuelle des besoins effectuée par le Secrétariat**, en collaboration avec les Administrations membres et soutenue par le Bureau régional de renforcement des capacités (BRRC).
2. L'appui fourni par le programme Mercator à la mise en œuvre de **l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** dont la quasi-totalité des dispositions impliquent les administrations douanières reste au cœur de l'appui que l'OMD apporte en plus du soutien traditionnel au renforcement des capacités demandé par les membres de l'OMD. Cet Accord est entré en vigueur le 22 février 2017 et a été ratifié déjà par 16 pays de la région AOC. Il est contraignant pour tous les Membres de l'OMC et a une incidence majeure sur les activités de renforcement des capacités de l'OMD en AOC, d'autant plus que tous les pays AOC, sauf Sao Tomé & Principe (observateur), sont membres de l'OMC.
3. La signature du Cadre général de l'Accord sur la mise en œuvre de la **Zone de Libre Echange Continentale en Afrique (ZLECAF)** par 44 chefs des Etats Africains le 21 mars 2018 à Kigali, Rwanda, engage l'Union Africaine, ses Communautés Economiques Régionales et ses 55 pays Membres à œuvrer ensemble pour développer le commerce intra-africain et celui avec les autres continents, notamment au travers de mesures concrètes de facilitation, de coopération et d'assistance mutuelle. Cette initiative impacte considérablement les Douanes AOC et doit désormais, tout comme l'AFE, constituer un élément clé de leurs stratégies de réforme et de modernisation. L'OMD s'est engagé à contribuer à la mise en œuvre de ce projet important qui est entré en vigueur le 7 juillet 2019. A cette date, 54 pays sur 55 ont signé l'accord après les signatures du Nigeria et du Benin.
4. Pour nombre de pays de cette Région, **la sécurité aux frontières** reste un défi pour les services de l'Etat et un obstacle majeur au développement économique. Des groupes armés se sont constitués dans les zones frontalières et y opèrent de façon durable, tirant profit de l'économie de la frontière comme ressource logistique et fiscale. Leurs stratégies de harcèlement ou d'attaques des forces de sécurité et de défense visent à affaiblir la capacité des états à gouverner leurs frontières. Les douanes, situées à l'interface des politiques sécuritaires et économiques, sont particulièrement concernées. Pour remédier à ce problème de manière plus approfondie, l'OMD s'est engagée dans une nouvelle orientation stratégique qui vient compléter et renforcer le programme de sécurité actuel. La nouvelle approche vise à délimiter et à promouvoir les spécificités des douanes par rapport aux forces de sécurité et de défense, d'élever le rôle des douanes dans les politiques nationales de protection des frontières et de proposer des solutions alliant sécurité et dimension économique de la frontière. L'objectif est de faire en sorte que les politiques de sécurité nationales et régionales soient plus inclusives en développant la dimension économique des réponses des États à l'insécurité et en y intégrant le commerce, la fiscalité et les questions douanières. Cette démarche a été lancée grâce à un programme de recherche et à la coopération de certains Membres. Au niveau national, des missions ont été menées au cours de cette période notamment dans les pays les plus sensibles de la Région AOC (Burkina Faso, Mali, Tchad, République centrafricaine, Niger et Nigeria).
5. Au niveau régional, les Douanes nigériennes, en coopération avec l'OMD, ont organisé à Abuja, en décembre 2016, la première réunion du Comité technique sur **le projet de sécurité (SPC ++)**, en vue de proposer un nouveau cadre pour s'attaquer aux problèmes

de sécurité en AOC du point de vue commercial et douanier. Cinq pays de la région ont participé à la réunion, à savoir le Cameroun, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine et le Tchad, et ont adopté des recommandations concrètes pour renforcer la coordination régionale et mettre en œuvre conjointement des activités afin de fournir une analyse de terrain qui a servi de base à des solutions spécialement adaptées aux besoins et aux circonstances des pays Membres dans la région AOC. En mars et septembre 2017, deux missions ont été conduites par l'OMD au nord du Nigéria pour explorer la gouvernance fiscale et commerciale mise en œuvre par les insurgés et les impacts actuels de la crise sur le commerce et les douanes. Des missions identiques ont été menées en Centrafrique, au Niger et au Burkina Faso. Un des constats de ces missions est que le développement de la dimension cartographique est essentielle pour que les douanes maîtrisent mieux leurs frontières terrestres, renforcent leur fonction renseignement et coopèrent avec les forces de sécurité et de défense. Des outils mettant en œuvre le renseignement et des modules de formation sont en cours d'expérimentation. Comme premiers résultats, une démarche d'analyse de risque spatiale a été développée et testée, permettant à un membre participant de renforcer ses liens avec son agence nationale de renseignement.

6. En marge de la 23ème Conférence des DG AOC organisée en avril 2018 en Guinée, a été présenté et lancé un nouveau **projet sur la sécurité pour la Région AOC**. Ce projet financé par le Japon s'articule autour de cinq domaines prioritaires:

- Le contrôle des substances et produits pouvant servir à la fabrication d'engins explosifs improvisés (EEI), dans le cadre du **Programme Global Shield**;
- La lutte contre le trafic et l'emploi à des fins illicites d'armes légères et de petit calibre, dans le cadre du Projet ALPC;
- Le contrôle des voyageurs/la lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers, en ayant recours aux RPCV et aux dossiers passagers (PNR);
- Le contrôle des échanges de nature stratégique, par le biais d'un programme qui comprend un volet 'renforcement des capacités' et un volet 'activités opérationnelles';
- La lutte contre le financement du terrorisme, qui cible les échanges illicites et les activités de blanchiment d'argent, parmi lesquelles les systèmes de passeurs de fonds et de blanchiment sous le couvert d'opérations commerciales.

Actuellement 10 pays de la zone vont bénéficier de l'intégralité des activités du projet et des équipements liés au programme. Les formations de formateurs se sont déroulées au Benin du 7 au 22 juin et du 19 au 30 août 2019.

7. Depuis avril 2018 a été organisée une série d'activités sur **le rôle de la douane dans la protection du patrimoine culturel (Programme PITCH)**. Ces activités constituent des occasions pour les Douanes AOC de s'attaquer au problème de la contrebande du patrimoine culturel et d'harmoniser leurs pratiques et politiques nationales qui concernent également la sécurité et le terrorisme. Ces opportunités leur offrent ainsi la possibilité d'aborder leur rôle spécifique dans la gestion de la sécurité aux frontières dans les zones de conflits. Dans ce cadre, un atelier régional s'est tenu au Burkina Faso en mai 2018 et un séminaire de formation de formateurs a été organisé au Sénégal en décembre 2018. A la suite de cette formation, une saisie importante a eu lieu en juillet 2019 au Burkina Faso sur 2 statues en provenance du Cameroun accompagnées de faux documents

8. Au cours de cette période, un nombre significatif de **missions de l'OMD en matière de renforcement des capacités** ont eu lieu en AOC. Elles ont continué à mettre l'accent sur

l'appui à la réforme et à la modernisation des Douanes et plus particulièrement, sur l'amélioration de la gestion stratégique, du leadership, de la gestion managériale, de la gestion moderne des ressources humaines, du renseignement douanier, de la gestion holistique des risques, de la lutte contre la criminalité transfrontalière, de la protection de l'environnement et du patrimoine, de la mesure du temps nécessaire à la mainlevée des marchandises, de la capacité de la Douane à se réapproprier des missions externalisées aux sociétés d'inspection et de la mesure de la performance. D'autres initiatives ont visé davantage l'harmonisation et la simplification des procédures, notamment à travers l'informatisation, l'interconnexion, la gestion coordonnée des frontières et les guichets uniques. Ces dernières sont opérées de plus en plus souvent dans le contexte du Programme MERCATOR pour accompagner les Membres dans la mise en œuvre de l'AFE.

9. **La Commission de politique générale (CPG)**, qui a tenu sa dernière session à Bruxelles les 24-26 juin 2019 a mis l'accent, entre autres, sur les 9 priorités identifiées dans le nouveau Plan Stratégique de l'OMD 2019-2022 à savoir :

- *La Gestion coordonnée des frontières* avec un focus sur les nouveaux outils concernant le Guichet unique, la collaboration numérique et la coopération institutionnelle.
- *La Sûreté et la Sécurité* : un soutien aux Membres via le Programme sur la sécurité. L'OMD appuie les Membres dans le déploiement du Système d'évaluation et de ciblage des voyageurs (GTAS) et les travaux relatifs aux passagers des navires de croisière. La lutte contre le commerce illicite est réaffirmée par deux initiatives : le Programme actualisé ONUDC/OMD de contrôle des conteneurs et le nouveau projet COLIBRI qui est centré sur l'aviation générale. La lutte contre les déchets illicites constitue désormais une priorité pour de nombreux Membres et l'OMD leur apporte un appui dans ce domaine via l'organisation de l'Opération DEMETER, dont la cinquième édition devrait avoir lieu plus tard en 2019. La CPG a souligné de nouveau l'importance du renforcement des capacités en matière de renseignement au sein des administrations douanières en disposant de l'analyse des données et d'un accès aux logiciels à source ouverte
- *La Convention de Kyoto révisée* avec 118 Parties contractantes. Les recherches du Secrétariat sur les Zones franches et l'origine constituent un autre domaine d'étude qui fera objet d'une Conférence au Chili à l'automne 2019.
- *Le commerce électronique* avec la nécessité de veiller à la mise en œuvre des normes contenues dans le Cadre de Normes pour le Commerce Electronique Transfrontalier, dont les spécifications techniques seront examinées lors de la présente session de la Commission de politique générale en décembre 2019. La CPG reconnaît la nécessité d'inscrire le sujet du commerce électronique aux ordres du jour des futures sessions du Comité Technique Permanent et du Comité de la lutte contre la fraude et prolonge le mandat du Groupe de Travail-Commerce Electronique jusqu'à juin 2020. Elle adopte également le projet de Directives conjointes OMD-UPU sur l'échange de données électroniques préalables entre la douane et la poste.
- *Le Système harmonisé* : La CPG poursuit les discussions sur la nécessité d'entreprendre une révision stratégique de cet outil mondial.

- *La Stratégie du renforcement des capacités* avec la publication du rapport du Programme Mercator permettant d'obtenir davantage de soutien des partenaires au développement.
- *La mesure de la performance* : Outre le soutien aux fins du déploiement d'Etudes sur le temps nécessaire à la mainlevée, la Commission a débattu des questions en rapport avec le Groupe de travail sur la mesure de la performance et l'OMD continue à coopérer avec des organisations externes impliquées dans la mesure de la performance douanière, telles que l'équipe « Doing Business » de la Banque mondiale, afin de faire en sorte que les points de vue de la douane soient dûment pris en compte dans leurs travaux. La première réunion du Groupe de Travail se tiendra les 14 et 15 novembre 2019.
- *L'éthique* : L'OMD a lancé le Programme Anti-Corruption et Promotion de l'intégrité (A-CIP) pour aider les Membres sélectionnés à mettre en œuvre des mesures en vue de lutter contre la corruption et de promouvoir l'intégrité conformément aux 10 mesures figurant dans la Déclaration d'Arusha révisée.
- *La douane numérique et l'analyse de données* avec la publication du Rapport sur les technologies de rupture qui vise à susciter une prise de conscience sur les dernières technologies innovantes et leur potentiel.

Sur ce sujet, en juin 2019, la Conférence et Exposition sur la TI de l'OMD a ouvert ses portes à Bakou en Azerbaïdjan avec la participation de 900 délégués de quelques 90 pays du secteur public et privé, des instituts universitaires et de recherche ainsi que des organisations internationales en vue de débattre, durant trois jours, de l'utilisation des technologies ,des défis et des opportunités. Le thème de la Conférence, « De nouvelles technologies pour des frontières SMART – De nouvelles opportunités pour le commerce, les voyages et le transport », a été l'occasion d'inviter les Membres de l'OMD à se pencher sur la façon dont les douanes peuvent bénéficier de solutions technologiques dans le but de contribuer non seulement aux échanges commerciaux mais aussi à la circulation des voyageurs et au transport, en garantissant la fluidité et la sécurité de tous les mouvements à travers les frontières. Les participants ont passé en revue les enseignements tirés des initiatives et des derniers projets pilotes recourant à la technologie, comme l'intelligence artificielle, la robotique, les drones, la reconnaissance faciale, l'apprentissage automatique et les chaînes de blocs. Parmi les nouveaux sujets qui ont été abordés cette année, les participants ont eu l'occasion de réfléchir à la manière dont la douane peut appuyer les efforts consentis par les transporteurs et les sociétés de logistique afin de trouver des solutions écologiques et sûres avec des émissions réduites de CO₂, en tirant parti des informations recueillies grâce aux dispositifs intelligents. Les innovations dans le secteur du transport telles que les camions autonomes, les conteneurs intelligents ont été également évoquées sous la perspective de leur incidence éventuelle sur les régimes et les procédures aux frontières à l'avenir.

10. Pour la **Journée internationale de la Douane 2019**, le thème retenu était celui du mouvement transfrontalier fluide et rapide des marchandises, des personnes et des moyens de transport, sous le slogan « Des frontières SMART pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et marchandises.

Le concept de frontière SMART vise à renforcer les efforts des pouvoirs publics pour faciliter le commerce et les mouvements des personnes tout en réduisant les menaces inhérentes aux flux transfrontaliers.

Les « frontières » SMART se réfèrent aux principes suivants au centre des fonctions douanières de contrôle et de facilitation :

- Sécuriser les frontières
- Mesurer la Performance
- Automatiser les procédés
- Gérer les Risques
- Intégrer la Technologie

La Région de l'Afrique occidentale et centrale

Situation générale.

11. La sécurité et la collecte des recettes douanières restent les missions prioritaires des Douanes AOC, même si la facilitation des échanges dynamisée par l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC constitue également une thématique d'actualité. Les crises socio-politiques et les attaques des groupes terroristes continuent de constituer des défis majeurs pour le développement de la plupart des pays de la région, y compris la mise en œuvre des réformes douanières.

Dans les pays producteurs de pétrole, la baisse du prix de cette ressource amplifie la pression des gouvernements exercée sur les Douanes en matière de collecte de recettes. Pour certains gouvernements, le Gabon par exemple, la création d'une agence de recettes semble être un élément important et opportun pour lutter plus efficacement contre cette crise et augmenter les recettes.

De nombreux pays AOC souffrent du pillage du patrimoine, des ressources naturelles et culturelles et de l'extinction de leur flore et faune. L'OMD a développé un certain nombre d'initiatives pour permettre aux Douanes AOC de mieux protéger le patrimoine, les ressources et les espèces du pays, et à travers cela, protéger sa société, son économie et son environnement. Malheureusement, certaines Douanes AOC ne semblent pas encore s'investir suffisamment dans ces missions.

Certains pays AOC ont confirmé le besoin pour les douanes de poursuivre ou même d'intensifier leurs efforts afin de simplifier et d'accélérer le dédouanement des envois de secours puis de former et de protéger les intervenants impliqués. Ces appuis continuent à être fournis par l'OMD mais aussi par d'autres organisations.

Le commerce illicite et la consommation de drogues et de faux médicaments en AOC sont devenus une préoccupation majeure de la région. La Douane doit impérativement s'impliquer davantage dans la lutte contre ces fléaux. Il peut être observé que les Douanes participent activement aux opérations de lutte contre la fraude organisées par l'OMD, mais que leurs activités et saisies en dehors de ces actions restent généralement faibles.

Beaucoup de marchés en AOC sont inondés de produits non conformes aux droits de propriété intellectuelle (DPI), y inclus des produits qui constituent des dangers pour la santé des citoyens et pour l'environnement. Les initiatives et actions concrètes de nombre de Douanes AOC restent encore timides.

Le commerce électronique se développe également en AOC et la Douane doit prendre des mesures pour faire face à cette nouvelle réalité. Elle est appelée à

développer ou améliorer ses procédures de dédouanement et son dispositif, surtout pour les marchandises commandées sur Internet et transportées par la poste ou par courriers express.

Activités statutaires et suivi des recommandations

12. La 24ème Conférence des Directeurs généraux des douanes de la région de l'OMD de l'Afrique occidentale et centrale, s'est tenue à Bangui en Centrafrique du 13 au 15 mars 2019. Cette importante rencontre a enregistré la participation de 15 administrations Membres de la région, du Secrétariat de l'OMD, du Bureau régional de renforcement des capacités, des CRF de Ouagadougou et de Brazzaville, du BRLR Afrique centrale, ainsi que des organisations continentales et régionales notamment, l'Union africaine, la CEDEAO, la CNUCED, et UN/OCHA .

Au terme des travaux, les Directeurs généraux ont formulé les recommandations suivantes à l'adresse du Secrétariat de l'OMD:

- Appuyer la vice-présidence de la région AOC dans la recherche des financements auprès des bailleurs de fonds pour la poursuite et l'extension du projet C-RED+ de l'OMD.
- Organiser des formations en matière de biens culturels afin de disposer, à terme, d'un vivier d'experts.
- Aider la région à organiser un atelier régional sur la mesure de la performance en 2019.

Suite à cette Conférence plénière, **les autres réunions statutaires de la région se sont déroulées selon le calendrier prévu.**

13. Du 24 au 26 septembre 2019 s'est tenue à Kinshasa la 10ème Réunion des Points de Contacts pour le Renforcement des Capacités. Les présentations et débats interactifs ont porté sur des sujets porteurs pour l'activité régionale, notamment sur les thématiques suivants :

- Le rôle des points de contact nationaux (PCN) pour le Renforcement des Capacités et les potentiels pour améliorer leurs contributions à la planification, au suivi et à l'évaluation de la réforme douanière, mais aussi à la coordination de l'activité de la Douane avec l'OMD et ses structures régionales;
- Le suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique Régional 2018-2022;
- La situation de la région par rapport à la mesure de la performance de l'activité douanière et le choix d'indicateurs, en particulier pour le suivi de la mise en œuvre de l'AFE de l'OMC;
- L'analyse des données et la gestion de projet comme outils modernes et efficaces pour la mise en œuvre des réformes douanières.

Les progrès réalisés au niveau du « Le miroir », un outil développés par le BRRC et utilisés aussi par les Douanes AOC pour suivre et évaluer la mise en œuvre, au niveau national et régional, du plan stratégique régional et du « programme régional de coaching » ont également été présentés.

14. 14. La 3ème Conférence douanes AOC et des partenaires au développement s'est tenue à Niamey du 16 au 18 octobre 2019. Ont participé à cette conférence 17 Douanes AOC, la Vice-Présidence le BRRC, les CRF et le BRLR de la région AOC, et de nombreux institutions de partenaires au développement, entre autres l'Union Africaine, la CEDEAO, la Banque Africaine de Développement, la Commission de l'Union Européenne, l'UNESCO, la Banque Mondiale, FMI-AFRITTAC, JICA, GIZ, UN-OCHA, CNUCED, l'EIED de la CEMAC, la Douane française, l'Ambassade de France et des Etats-Unis et le Secrétariat de l'OMD.

La conférence a permis aux participants de présenter le concept des Frontières SMART et d'échanger sur sa pertinence et son application en AOC, plus particulièrement pour faciliter le commerce licite, lutter contre la fraude et pour sécuriser le commerce transfrontalier.

A la suite des discussions thématiques, les partenaires au développement ont présenté leurs initiatives et priorités et les Douanes AOC ont présenté les projets suivants :

- Le Système Interconnecté pour la Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) des Douanes AOC;
- Le projet régional de modernisation des ressources humaines des Douanes AOC;
- Le projet régional de renforcement des capacités des Douanes AOC en contrôle et audit interne;
- Le projet régional pour la mise en œuvre d'un Programme OEA dans l'espace CEDEAO;
- Le projet pour la mise en place en AOC d'un Programme de Formation des Formateurs en contrôle a posteriori et gestion de conformité;
- Le projet régional pour les pays AOC sur les Etudes du temps nécessaire à la mainlevée des marchandises (TRS) ;
- Le projet de renforcement des Capacités des Douanes AOC en analyse de données ;
- Le projet des BRLR pour le Renforcement du Renseignement en AOC et pour la mise en œuvre de l'application nCEN (national Customs Enforcement Network).

A l'issue des débats, les recommandations ci-après ont été formulées :

- **Aux partenaires techniques et financiers** de continuer à accompagner les administrations douanières de l'OAC dans l'appui des projets présentés à cette conférence et de coordonner leurs interventions dans l'appui des administrations des douanes;
- **A la Vice-Présidence** de maintenir la dynamique de dialogue entre les partenaires et les administrations douanières de la région;
- **Au Secrétariat de l'OMD** d'élaborer un plaidoyer à l'endroit des décideurs politiques des Etats membres pour inscrire la sécurité comme l'une des priorités dans les missions de la douane;
- **Aux Communautés Economiques Régionales** d'accélérer l'adoption des textes d'application des codes des douanes communautaires et de procéder à leur vulgarisation;
- **Aux Administrations Douanières** de renforcer la collaboration avec le Secteur Privé et les autres Partenaires au Développement, de poursuivre les efforts de modernisation à travers l'utilisation de nouvelles technologies et d'outils, de développer des synergies avec les autres services de contrôle aux frontières.

15. La Vice-présidence régionale, le Bureau Régional du Renforcement des Capacités (BRRC-AOC) en collaboration avec le Secrétariat de l'OMD, l'Administration des Douanes du Burkina Faso et le CRF de Ouagadougou, ont organisé le **9ème Atelier des Gestionnaires de Formation et des Ressources Humaines de la Région AOC à Ouagadougou du 28 au 30 octobre 2019**.

Cet atelier a eu pour principal centre d'intérêt : L'investissement dans le capital humain, levier incontournable pour la performance des Administrations des Douanes AOC.

Les objectifs visés par cet atelier se déclinaient comme suit :

- Recenser les défis, les obstacles et les perspectives de la mise en œuvre de l'approche de gestion des ressources humaines (GRH) basée sur les compétences au sein des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale;
- Proposer aux décideurs des solutions idoines pour la mise en œuvre effective de l'approche GRH basée sur les compétences;
- Favoriser l'échange d'expériences entre les différentes institutions de formation au niveau régional et national;
- Susciter une volonté forte au sein de la région en faveur de l'investissement dans la formation comme moyen d'assurer la professionnalisation et la performance des douanes.

A l'issue de cet atelier, la **déclaration de Ouagadougou** a été adoptée par l'ensemble des administrations participantes à l'atelier en collaboration avec le secrétariat, la Vice-Présidence, le BRRC en présence de l'UA et de l'UEMOA.

Ces administrations, convaincues que la mise en œuvre d'un système moderne de Gestion des Ressources Humaines basé sur les compétences permettra aux Administrations des douanes de la région AOC d'améliorer leurs performances et de réussir leurs processus de réformes et de modernisation, conviennent que les gestionnaires de formation et de ressources humaines doivent :

- Participer à leur développement personnel pour assumer intégralement leur responsabilité de la modernisation de la gestion des Ressources Humaines au sein de leurs administrations ;
- Jouer pleinement leur rôle de partenaire stratégique et agent de changement au sein de leurs Administrations pour une meilleure performance organisationnelle ;
- Mettre en œuvre les outils modernes de GRH basée sur les compétences, notamment au niveau du recrutement et de la formation.

Les Douanes de la région AOC doivent :

- Développer et défendre des argumentaires auprès des gouvernements pour doter de manière adéquate les structures en charge de la gestion des ressources humaines et de la formation, des moyens nécessaires (humains, matériels et financiers) ;
- Mettre en place un système de Gestion des Ressources Humaines moderne, transparent et basé sur la compétence incluant toutes les pratiques de gestion : le recrutement, la mobilité, la rotation, la promotion, la formation.

Les ministères de tutelle sont appelés à s'engager à travers des actions concrètes pour dynamiser et opérationnaliser la modernisation RH engagée au sein des administrations douanières. L'OMD et des autres partenaires techniques et financiers sont demandés:

- d'accompagner les Douanes dans le dialogue et le plaidoyer auprès des gouvernements;
- de coordonner les activités de renforcement des capacités entre les différents partenaires;
- de continuer à soutenir les Administrations des Douanes dans leurs programmes de modernisation des ressources humaines

Activités dans la région AOC

16. La plupart des activités de l'OMD ont été menées pour aider les Administrations douanières dans la mise en œuvre des cinq objectifs stratégiques énoncés dans le plan stratégique régional (PSR) 2013-2017 et dans le nouveau PSR 2018-2022. Ce dernier vise à approfondir les axes stratégiques du plan précédent à savoir le leadership, le management stratégique, la gestion des ressources humaines, les partenariats et les procédures douanières.
17. Le **programme Développement du Leadership et du Management (LMD)** continue de répondre aux besoins exprimés par les Membres.

Depuis quatre ans déjà, des ateliers LMD de 8 jours sont intégrés dans tous les programmes de bourses dont bénéficient également un bon nombre de douaniers AOC. En octobre 2017, un atelier LMD a été organisé en République centrafricaine et a permis de familiariser 20 cadres de la Douane aux méthodes et outils modernes de gestion et aux pratiques du leadership.

Afin de mieux soutenir le programme LMD, l'OMD a initié un autre programme réservé à l'équipe dirigeante de la Douane, appelé « Retraite pour cadres supérieurs (RCS) ». Cette activité, animée par des experts du Secrétariat de l'OMD, s'étale sur 3,5 jours et offre au top management (DG douane et ses collaborateurs directs), l'occasion de se familiariser avec le programme LMD et de thématiser au plus haut niveau et d'une manière approfondie, les défis et les initiatives majeures de l'Administration. Une RCS a été organisée au mois d'août 2016 pour la Douane du Nigéria et au mois d'octobre de la même année pour les Douanes du Burkina Faso.

En 2018, une RCS et un atelier LMD ont été organisés en Gambie ainsi qu'une session LMD au Nigeria.

Le Gouvernement suisse a pris l'engagement d'appuyer cette initiative à travers un nouveau contrat qui a été finalisé en 2018. Ce contrat permettra à l'OMD d'actualiser et d'améliorer le programme existant et le développement d'autres activités complémentaires.

18. **Projet Transit – Interconnectivité – Le 'Système Interconnectée pour la Gestion des Marchandises en Transit' (SIGMAT).**

Le contrat PACIR (Programme d'appui au commerce et à l'intégration régionale) -volet Douane - financé par l'Union européenne au profit de la Côte d'Ivoire, est arrivé à échéance au terme de l'année 2015. Ce contrat avait réservé une partie importante

du budget pour assurer une interconnectivité des systèmes informatiques douaniers dans le cadre de la gestion du transit entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali. Entre temps, le Sénégal et le Togo ont officiellement rejoint l'initiative et le Ghana a participé activement à quelques activités visant l'interconnectivité.

Ce projet a permis de développer des spécifications fonctionnelles et techniques et d'élaborer des budgets ainsi qu'un plan de travail pour le développement et la mise en œuvre de la solution envisagée par lesdits pays.

Des initiatives ont été menées en 2016 à l'instar de l'année 2015 pour promouvoir la solution au niveau de la CEDEAO et de la région AOC toute entière. La CEDEAO s'est davantage impliquée dans le projet et a contribué activement à la recherche du financement nécessaire au développement et à la mise en vigueur de la solution, appelée 'ALISA' par la CEDEAO. A cet égard, un accent particulier a été mis sur la collaboration entre la Commission de la CEDEAO et la CNUCED pour permettre à cette Organisation d'aligner le module Transit existant aux spécifications adoptées par les pays impliqués mais aussi par la Conférence des DG Douanes AOC tenue à Abidjan en 2016.

Les financements mobilisés ont permis de développer le nouveau module de transit dans le système Sydonia et d'assurer la formation de certains informaticiens des Douanes AOC qui participent au projet. Ces travaux ont débuté en octobre 2017 et ont permis aux techniciens de s'approprier davantage de la solution technique et d'assurer le développement et la maintenance du système à plus long terme.

Au cours de l'année 2016 et 2017, les activités suivantes ont été également organisées sous l'égide de l'OMD:

- Du 8 au 12 août 2016, un atelier s'est tenu à Dakar pour familiariser les participants avec le modèle de données de l'OMD et aligner sur ce modèle les messages fonctionnels à échanger entre les administrations douanières et définis dans le cadre du projet PACIR. Il a été animé par une experte Canadienne et le Secrétariat de l'OMD et a connu la participation des Administrations des douanes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. L'Office Togolais des Recettes, la CEDEAO, l'UEMOA et la GIZ y ont également pris part.
- Du 12 au 16 septembre 2016, une réunion du Groupe de projet sur le modèle de données a eu lieu à Bruxelles. Elle a regroupé les techniciens des Douanes de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal et du Ghana, et les experts de l'OMD en matière de modèle de données afin de discuter de tous les problèmes techniques liés à la modélisation des messages.
- Un autre atelier a été organisé au Centre informatique de la CEDEAO à Lomé au Togo du 7 au 11 novembre 2016. Il a été animé par un expert de la Douane des Pays-Bas en matière de modèle des données et un expert allemand de la société GEFEG. L'organisation de cet atelier a été assurée par l'OMD en collaboration avec la Commission de la CEDEAO et avec le soutien financier de celle-ci et du programme MADAQ financé par la Suède.
- A l'initiative de la CEDEAO et de l'OMD, une réunion a eu lieu à Abuja au mois de novembre 2016. Elle a regroupé les 5 pays impliqués dans le projet d'interconnexion (Burkina, Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) en sus de l'OMD et certains partenaires au développement (Banque mondiale, CNUCED, GIZ, JICA,

USAID...). Le but de cette réunion était de présenter en détail le projet d'interconnexion aux bailleurs de fonds et de permettre à ces derniers d'avoir une meilleure compréhension du projet et de son apport pour l'amélioration du transit inter-régional et son impact positif sur la facilitation des échanges.

- Une Conférence mondiale sur le transit qui a eu lieu après les sessions du Conseil de l'OMD en juillet 2017 à Bruxelles à laquelle ont participé plusieurs pays de la Région AOC a permis de thématiser davantage l'interconnexion.
- Du 18 au 22 septembre 2017, une réunion du Groupe de projet sur le modèle de données a eu lieu à Bruxelles. Elle a permis aux techniciens des Douanes de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal de travailler sur l'alignement des messages au modèle de données de l'OMD. Ces travaux ont été examinés et validés en marge d'un atelier organisé conjointement au cours d'un atelier organisé conjointement par la CEDEAO, la GIZ et l'OMD à Lomé du 9 – 13 octobre 2017. Ces travaux auxquels 20 experts en informatique des services douaniers du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali, du Sénégal et du Togo ont contribué, fourniront la base pour le développement du module d'interconnexion dans Sydonia et pour les applications à développer au niveau national par le Sénégal et le Ghana. Ces derniers n'utilisent pas Sydonia.
- En novembre 2017 le Secrétariat de l'OMD a adressé une lettre concernant la coopération future avec l'UEMOA en mettant l'accent, entre autre, sur le projet régional d'interconnexion des SI pour la gestion du transit. Il lui a été souligné la nécessité d'explorer les options qui permettraient à l'UEMOA de s'impliquer davantage et d'une manière coordonnée avec la CEDEAO dans cette initiative importante.

Le 5 mars 2018, le Comité de Pilotage s'est réuni à Abidjan et s'est accordé sur les points suivants:

- Les spécifications fonctionnelles et techniques ainsi que les messages développés dans le cadre du PACIR constituent des acquis à capitaliser dans le projet d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers des pays de la CEDEAO.
- Les DG Douanes s'engagent à mener des actions pour amener les gouvernements à faire de l'Interconnexion, un projet prioritaire au niveau de la Commission de la CEDEAO.
- L'assemblée se charge de trouver une appellation au projet d'interconnexion des systèmes informatiques des douanes des pays de la CEDEAO.
- En relation avec les réunions qui pourraient être financées par la CEDEAO, le planning suivant a été adopté : 1 réunion du Comité de pilotage par an ; une réunion du Comité de suivi par semestre ; une réunion du Comité projet par trimestre.
- Pour les réunions du Comité de suivi, le Comité de pilotage a admis la participation des partenaires techniques et financiers.

Les phases de documentation, de test, de formation des douaniers et des opérateurs économiques ainsi que l'intégration des développements en Côte d'Ivoire et Burkina Faso ont été finalisées. Après la présentation à la CEDEAO fin février 2019, le lancement du **Système Interconnecté pour la Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT)** et le début des opérations des transits gérés par SIGMAT entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont été célébrés le 22 Mars 2019 à Abidjan, en présence des Douanes AOC, de l'Union Africaine, de la CEDEAO, de la CNUCED, de divers autres

partenaires au développement et organisations internationales (Banque Mondiale, GIZ...)et du secteur privé.

En juin 2019, le transit régional SIGMAT a été installé entre le Bénin et le Niger pour toutes les opérations de transit entre ces 2 pays). En juillet 2019, la CNUCED et des experts IT de la CEDEAO ont travaillé avec les informaticiens du Sénégal pour partager leur expérience dans le domaine du développement du transit régional SIGMAT. En septembre 2019, le transit régional SIGMAT a démarré entre le Togo, le Burkina Faso et le Niger. Dans le même temps, la CNUCED a prévu d'installer le transit régional SIGMAT au Mali en attendant que le Sénégal soit prêt. L'installation du transit régional SIGMAT en Guinée est également prévue dans les semaines à venir.

Du 28 au 30 octobre s'est tenue à Ouagadougou la 2^{ème} réunion d'évaluation avec le Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, en présence du Secrétariat de l'OMD, la Banque Mondiale et de SITARAIL. Cette réunion a évalué les options pour étendre SIGMAT aux transits par chemin de fer, pour commencer sur le corridor Abidjan-Ouagadougou. L'atelier a démontré que SIGMAT peut facilement être utilisé pour les transits pas chemin de fer, mais qu'il y a lieu de d'abord clarifier les responsabilités de la compagnie de chemin de fer (du secteur privé). Un plan de travail a été élaboré et a comme objectif d'opérationnaliser SIGMAT pour les transit par rail en Avril 2020.

Les 13 et 15 novembre 2019, la Commission de la CEDEAO a organisé une réunion avec les administrations des douanes de la WCA et les partenaires de développement pour évaluer la mise en œuvre de SIGMAT. La réunion a évalué la mise en œuvre, planifié les prochaines étapes et consolidé davantage le cadre juridique de la solution informatique et poursuivi les travaux sur les garanties de transit régional. L'OMD s'est engagée à continuer d'apporter son soutien à ce projet hautement prioritaire.

19. Le **projet OMD-INAMA** auquel participent plusieurs Membres AOC constitue un suivi de deux initiatives précédentes financées par le gouvernement suédois (projets GAPIN I et II). Son objectif est le renforcement de la capacité des administrations douanières à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages par le biais d'actions ciblées de renforcement des capacités et d'un appui apporté lors d'opérations de lutte contre la fraude. Il a été financé par le Secrétariat de la CITES, GIZ, la Suède et le Département d'Etat américain, et a permis d'accomplir les travaux et de conduire les activités suivantes:

- Atelier au Kenya en matière de renseignement, avec la participation de la Gambie, du Ghana et du Nigeria.
- Développement du matériel de formation sur la planification des opérations.
- Atelier sous régional au Cameroun pour les pays francophones sur le renseignement – niveau débutant.
- Atelier régional au Congo pour « piloter et valider » l'outil d'évaluation de la capacité institutionnelle des administrations à mettre en œuvre la Convention CITES.
- Publication de cet outil d'évaluation.
- Développement du matériel de formation sur les enquêtes afin de lutter contre le trafic d'espèces protégées.
- Atelier en Tanzanie en matière de planification des opérations contre le trafic d'espèces protégées avec la participation de la Gambie, du Ghana, du Nigeria.

- Atelier en Zambie en matière de renseignement approfondi, avec la participation de la Gambie, du Ghana, du Nigeria.
- Atelier en Ouganda en matière d'enquête, avec la participation de la Gambie, du Ghana et du Nigeria.
- Atelier au Burkina Faso en matière de renseignement approfondi afin de lutter contre le trafic d'espèces protégées, avec la participation du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo et du Togo.
- Atelier au Togo en matière des enquêtes sur la CITES, avec la participation du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de la République du Congo et du Togo.
- Atelier en Namibie en matière planification des opérations, avec la participation du Ghana et du Nigeria.
- Atelier au Gabon en matière planification des opérations, avec la participation des administrations de Douanes des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, République Démocratique du Congo, République du Congo, Togo
- Atelier au Cameroun sur la livraison surveillée en collaboration avec Interpol avec la participation des administrations de Douanes, Gendarmerie, Police et Autorités environnementales des quatre pays de l'Afrique Centrale, notamment ; Cameroun, Gabon, République Démocratique du Congo et République du Congo et le BRLR AC.
- Exercice international (Opération Sauver REP) comme le suivi des formations sur la planification des opérations avec la participation des pays susmentionnées.
- Participation du Ghana et du Nigeria à l'exercice international (Opération Save REP).
- Études de diagnostic sur les capacités des administrations douanières des pays d'Afrique occidentale à appliquer la Convention CITES. Ces études se basent sur une auto-évaluation réalisée à l'aide de l'Outil d'Évaluation de la Capacité Institutionnelle pour l'application de la Convention CITES.
- Mission d'évaluation institutionnelle dans le domaine de l'application de la Convention CITES et de définition du plan d'action pour un soutien plus approfondi dans le cadre du projet INAMA au Burkina Faso, au Cameroun et au Togo.

De janvier à juin 2018, le projet INAMA s'est consacré à la définition d'une programmation adaptée et à l'organisation précise des activités. La mise en œuvre a débuté en mai avec une session régionale de formation de formateurs et d'accréditation en Zambie (avec la participation du Ghana et du Nigeria), suivie d'une autre session au Burkina Faso en juin 2018 pour les francophones du Burkina Faso, Cameroun, Gabon et Togo, et de la République du Congo) Un atelier régional s'est tenu également en Tanzanie pour les anglophones (Ghana, Nigeria). En outre, des ateliers régionaux pour les douaniers et policiers se sont tenus en Tanzanie pour les anglophones (Ghana, Nigeria) et à Madagascar pour les francophones. L'objectif de ces ateliers était d'élaborer des plans opérationnels conjoints Douane-Police et de former les participants à la gestion des risques avec un focus sur la CITES.

D'autres sessions nationales portant notamment sur du tutorat et de la cartographie de risques CITES ont été également mises en œuvre:

- Burkina Faso (avril, juin et novembre 2018) comportant un appui en contrôle frontière et à l'élaboration d'une base de données CITES.
- Cameroun (2 missions en juin 2018) sur la définition des métiers liés au contrôle CITES.
- Togo (2 missions en août 2018).

En décembre 2018, deux ateliers se sont tenus au Cameroun à Yaoundé et Douala pour appuyer la douane dans la finalisation de la cartographie de risques et dispenser une formation COPES pour sensibiliser les agents aux techniques de fouilles et interrogatoires. Ces ateliers faisaient partie du plan d'action INAMA au Cameroun, développé en 2017. Ce plan d'action était notamment le résultat de l'auto-évaluation institutionnelle sur la mise en œuvre de la CITES et la mission de diagnostic ayant eu lieu en 2017 également.

Le Projet INAMA a également initié la mise en place du nCEN au Cameroun par le financement du matériel.

2 opérations globales de lutte contre le trafic de produits CITES ont eu lieu une dans le cadre d'INAMA (Opération PRAESIDIO) et une dans le cadre du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC).

8 pays de la région ont participé à l'opération Praesidio (Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigeria et Togo ainsi que le BLRR AC). Elle s'est déroulée du 4 février au 3 mars inclus. Cette opération conduite conjointement avec INTERPOL n'a pas seulement eu l'objectif de procéder aux saisies des produits de la faune et bois prohibés, mais surtout à procéder à des arrestations et poursuites pour démantèlement des réseaux criminels. En ce sens, des policiers des bureaux centraux Interpol du Burkina Faso de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont participé à l'opération.

L'opération menée dans le cadre d'ICCWC Thunderball a eu lieu du 4 juin au 3 juillet 2019. 109 membres ont participé à cette opération conjointe dont le Burkina Faso, le Cameroun, la République du Congo, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria et le Togo. Avec le soutien d'INAMA, un expert accrédité du Burkina Faso et un expert BLRR AC ont participé au Centre de Coordination de l'opération à Singapour.

Enfin en juillet-août 2019, des missions de soutien ont été conduites au Cameroun, au Togo et au Nigeria. L'objectif de ces missions était de faire un état des lieux de la mise en œuvre des activités du projet, de formuler des recommandations pour la mise en œuvre de la CITES et de poursuivre le processus d'accréditation de 5 agents en tant qu'experts technique opérationnels. Le processus s'est terminé lors d'un atelier d'accréditation en Zambie du 26 au 30 août avec le succès de 4 agents sur 5.

Le financement principal du projet actuel a pris fin le 24 septembre 2019. Seules les activités financées par la GIZ se poursuivront jusqu'en mai 2020. Le Nigeria est potentiellement un des 3 pays (avec le Malawi et le Vietnam) bénéficiant de financement dans le cadre de ce fonds dont le but est de renforcer la gestion des risques liés au commerce illégal d'espèces sauvages dans les 3 pays.

Grâce aux activités conduites depuis 2014, les Douanes AOC ont significativement renforcé leurs capacités à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages. De nombreux agents ont reçu une formation technique CITES, et ont plus largement bénéficié de formations en gestion des risques, renseignement, planification opérationnelle. Des agents de 9 administrations AOC ont également reçues des formations COPES. 4 agents ont réussi, renforçant ainsi l'expertise de la région. La CITES a été incluse dorénavant dans les formations lutte contre la fraude des certains

pays AOC. La coopération Douane Police a été également renforcée grâce aux ateliers régionaux et aux opérations conjointes.

INAMA est à ce jour en cours de négociation avec ses partenaires pour ses activités futures.

20. Le **Projet C-RED** (*la Douane dans la lutte contre les maladies épidémiques*) à destination des pays affectés par la crise d'Ebola : la Guinée, du Mali, du Sénégal, du Nigeria, du Liberia, et de la Sierra Leone,

En mai 2016, l'OMD et le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas ont signé un accord de subvention pour mettre en œuvre le **projet C-RED** qui soutient les administrations douanières en Afrique de l'Ouest touchées par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce projet est basé sur la Résolution de l'OMD de 2011 sur le rôle de la douane dans les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles.

Le projet a pris fin le 5 octobre 2018 et a comporté 2 volets:

- Fournir aux agents de première ligne de trois administrations bénéficiaires des équipements d'autoprotection (Libéria, Guinée Conakry et Sierra Leone).
- Fournir un renforcement des capacités pour réagir efficacement aux épidémies régionales et aux catastrophes naturelles : Nigeria, Guinée Conakry, Sierra Leone, Mali, Libéria et Sénégal.

En ce qui concerne le premier volet, l'équipement d'autoprotection a été fourni par le partenaire de l'OMD, UN-Humanitarian Response Depot (UNHRD). Cet équipement a été livré et stocké au Hub de l'UNHRD à Accra. Depuis début 2018, les trois pays bénéficiaires sont en possession de leurs équipements.

En ce qui concerne le deuxième volet, sur la base des données de base et d'une première consultation régionale, l'OMD a offert un soutien national, aboutissant:

- au développement de matériel de renforcement des capacités pour soutenir et guider les administrations douanières afin qu'elles répondent efficacement aux catastrophes.
- à un soutien des administrations membres sélectionnées dans l'élaboration/l'examen des procédures opérationnelles normalisées (SOP) en cas d'urgence et de leurs capacités respectives à les mettre en œuvre.
- à l'appui à la mise en œuvre des SOP, y compris le soutien sur site ainsi que le soutien à distance.
- à une contribution à préparer des exercices de simulation pour des administrations membres sélectionnées afin de tester les procédures opérationnelles normalisées.
- à l'organisation d'ateliers régionaux pour le partage d'expériences et le développement de pistes d'amélioration.

Au Nigeria, deux missions ont été effectuées, permettant d'identifier les dysfonctionnements dans le dédouanement des biens de secours, d'élaborer des procédures opérationnelles standard (SOP) et des recommandations concernant les procédures de dédouanement des biens de secours.

En Guinée, deux missions similaires ont eu lieu en juillet et en octobre 2017. Elles ont été consacrées à la rédaction des SOP nationales qui constituent désormais un guide pour la communauté humanitaire et les différentes agences gouvernementales impliquées.

Au Mali, une mission exploratoire a eu lieu en septembre 2017. Les autorités douanières maliennes pilotent les travaux de toutes les parties prenantes concernant les projets de procédures opérationnelles standards pour le dédouanement des biens de secours.

En Sierra Leone, une première mission similaire a eu lieu à la fin d'octobre 2017. Un projet de SOP a été préparé, ainsi que des recommandations pour améliorer les procédures nationales en place pour le dédouanement des biens de secours.

L'OMD suit la finalisation des procédures opérationnelles standards, leur adoption et la mise en œuvre des recommandations rédigées.

Au Libéria, une mission exploratoire sur les POS a eu lieu en mai 2018 puis au Sénégal.

En juillet et août 2018 des missions de formation de formateurs et d'élaboration/suivi des POS ont eu lieu au Mali, au Nigeria et au Liberia puis un atelier retour d'expérience s'est tenu en septembre en Guinée précédé de 2 jours de formation.

Actuellement l'OMD et OCHA négocient un nouveau projet (C-RED+) avec un ensemble de bailleurs de fonds. Cette nouvelle initiative permettrait de poursuivre l'appui à l'AOC mais aussi d'étendre l'appui à d'autres régions et pays qui font face aux catastrophes naturelles et épidémies notamment le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Burkina Faso.

21. En 2016, le « **Programme mondial de contrôle des conteneurs ONUDC-OMD** » développé et mis en œuvre en partenariat entre l'OMD et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a organisé les activités suivantes en AOC : Ateliers de formation ou de suivi au Sénégal (6 ateliers), au Liberia (1 atelier), au Bénin (1 atelier) et au Togo (3 ateliers).

En 2017, il a été enregistré l'organisation d'ateliers de formation et de suivi au profit des pays suivants : Sénégal (2 ateliers), Mali (3 ateliers), Bénin (1 atelier), Ghana (1 atelier), Togo (1 atelier).

Au premier trimestre 2018, un atelier s'est tenu au Benin en février suivi d'une deuxième mission de retour d'expérience en septembre.

Compte tenu des faibles résultats en AOC, le bailleur a choisi de réorienter son appui sur d'autres régions de l'OMD.

22. En 2015, l'OMD a conclu un partenariat avec l'Administration fiscale et douanière du Royaume-Uni (HMRC) et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) pour soutenir la mise en œuvre effective de l'AFE dans certains pays, dont 3 pays de la région AOC, à savoir la Sierra Leone, le Ghana et le Libéria.

Le Programme HMRC-OMD-CNUCED est conçu pour fournir un appui au renforcement des capacités ciblé aux pays en développement sélectionnés pour leur permettre de mettre en œuvre efficacement l'AFE en utilisant les instruments et outils de l'OMD disponibles, ainsi que l'expertise de la CNUCED sur la mise en place et le développement des CNFE.

Suite à une mission d'évaluation des besoins menés en collaboration avec la Banque Mondiale en mai 2016, le Programme HMRC-OMD-CNUCED a développé un Plan de mise en œuvre, sur mesure, de l'initiative Mercator pour la Sierra Leone.

En 2017, la mise en œuvre de ce plan s'est poursuivie et de nombreuses activités ont été réalisées. Dans le domaine d'audit et de contrôle a posteriori, un diagnostic des besoins a été mené (mars 2017) suivi par une formation pour renforcer la connaissance de la NRA (National Revenue Authority) dans ce domaine (septembre 2017). Afin de soutenir davantage la NRA dans le développement du nouveau plan stratégique pour la période 2018-2022 et poursuivre le travail lancé en 2016, un atelier complémentaire a été organisé (août 2017). Dans le cadre du soutien global pour la gestion de risques, un atelier a été organisé pour assister l'aménagement et utilisation du système nCEN (février 2017) qui a été installé en juin 2017. Finalement, afin de renforcer les compétences et permettre à la NRA de reprendre les activités d'évaluation, de classement et contrôle de l'origine-Dossier Recettes, deux formations ont été dispensées (lors de la mission de février et ensuite en octobre 2017). Finalement, pour assurer la bonne coordination avec d'autres partenaires du développement engagés dans le pays, ce programme multi-composant et pluriannuel continue le dialogue et la collaboration avec d'autres acteurs comme la Banque Mondiale et des consultants du secteur privé.

Le programme HMRC-OMD-CNUCED a également participé dans l'organisation d'un Forum international pour soutenir les CNFE. Ce Forum a été organisé conjointement par l'OMD, la CNUCED, la Banque Mondiale entre autres, à Genève avec plus de 250 délégués provenant de 44 pays.

En 2018, deux pays de la zone AOC ont déjà bénéficié d'un support par ce projet:

- La Sierra Leone en janvier et février pour une mission de supervision/évaluation du programme Mercator ainsi que sur la TRS et le contrôle a posteriori.
- Du 20 au 24 août 2018 un atelier de quatre jours a été organisé en vue de renforcer les compétences en matière d'évaluation technique et de formation de 15 fonctionnaires de l'Autorité fiscale nationale. Ceci a permis d'appuyer la Douane dans son initiative de réappropriation de l'évaluation en douane, à présent toujours confié à une société d'inspection. L'atelier comprenait un rappel des méthodes d'évaluation de l'OMC, une série d'exercices techniques et des discussions autour des aspects pratiques du contrôle de l'évaluation, basées sur le Dossier Recettes de l'OMD.
- Le Liberia où la CNUCED a délivré en janvier le module 4 du programme de mise en place des comités sur la facilitation des échanges.
- En 2019 l'assistance à la Sierra Leone s'est déroulée du 25 février au 1^{er} mars et a porté sur :
 - Diagnostic sur la gestion du personnel.
 - Modernisation de son système de ressources humaines par l'intégration de l'approche axée sur les compétences.
 - Soutien à l'étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises et aux parties prenantes dans l'établissement d'une cartographie des processus

opérationnels relatifs aux étapes liées au dédouanement et la mainlevée des marchandises importées/exportées dans le port de Freetown.

23. **Le Programme de formation des formateurs (MTP)** a été élaboré par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Tirant parti de la collaboration entre l'OMD et la JICA, dans le cadre du "Projet conjoint OMD/JICA" lancé en juillet 2016, le MTP est aujourd'hui mis en œuvre en s'appuyant sur la collaboration étroite qui s'est instaurée entre les deux organisations dans le but d'aider les administrations des douanes à développer des capacités de formation autonomes et plus durables dans diverses disciplines majeures indispensables à la modernisation des douanes. Après un succès notable en Afrique orientale et australe où il a permis la formation de MT spécialisés en classement SH, Evaluation en douane et analyse du renseignement, il a été décidé d'étendre le programme à des pays de la zone AOC sur le volet analyse du renseignement. Les pays concernés sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Benin, le Nigeria et le Ghana. Le premier atelier régional s'est Abidjan du 11 au 15 février 2019. Le 2^{ème} atelier régional s'est tenu au Ghana du 5 - 9 août 2019 et un 3^{ème} se tiendra également au Ghana en février 2020.

24. La **Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)** a décidé également en collaboration avec l'OMD d'apporter son soutien à la Gambie en matière de facilitation des échanges en la soutenant sur 2 volets essentiels en termes d'AFE, l'étude sur la mainlevée (TRS) et la gestion des risques. Les 2 premières actions se sont déroulées en février 2019, l'une pour la TRS et l'autre pour conduire un diagnostic sur la gestion des risques. Le projet est actuellement prolongé pour sa mise en œuvre jusqu'en mars 2020.

25. Suite au succès du précédent programme de coopération entre l'OMD et le gouvernement norvégien (**Agence norvégienne pour la coopération au développement, Norad**), un nouveau programme axé sur la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption (**A-CPI**) à l'attention des autorités douanières a été lancé début 2019. Ce nouveau programme répond aux coûts élevés de la corruption dans les douanes, tant pour les secteurs public que privé. Le programme a pour objectif d'améliorer la gouvernance et l'intégrité douanière dans certains pays membres de l'OMD.

Ces objectifs seront atteints par la réalisation d'activités dans le cadre de deux composantes:

- Une composante bilatérale destinée à aider les pays de l'OMD à mettre en œuvre les dix facteurs de la Déclaration d'Arusha révisée. Les pays identifiés de la zone sont les suivants : Ghana, Libéria, Mali et Sierra Leone.
- Une composante multilatérale afin de créer un environnement propice à la mise en œuvre des mesures A-CPI pour les membres de l'OMD, tout en tirant parti d'autres initiatives régionales et internationales en parallèle, et en s'appuyant sur les instruments et outils de l'OMD.

26. Le 4 octobre 2018, l'OMD a signé un accord de financement avec **l'Union européenne** à hauteur de 5 millions d'euros pour le programme intitulé "Harmoniser le classement des marchandises sur la base des normes de l'OMD pour renforcer le commerce en Afrique".

Ce programme de 41 mois contribue à la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la facilitation des échanges (AFE) et au déploiement de la Zone continentale de libre-échange (ZLEC) en Afrique, lancée officiellement lors

de l'Assemblée de l'Union africaine, le 21 mars 2018 à Kigali, Rwanda. Le programme s'inscrit également dans le cadre du plan d'investissement externe de l'UE et de la stratégie commune UE-Afrique, adoptée lors du sommet de Lisbonne en 2007 et définie plus précisément lors des sommets suivants, en 2010, 2014 et 2017.

L'objectif est de doter les pays africains bénéficiaires du programme de la capacité à mettre en œuvre la version du Système harmonisé de l'OMD qui entrera en vigueur en 2022 conformément aux dispositions de la Convention sur le SH, de l'AFE de l'OMC, de la Convention de Kyoto révisée de l'OMD et suivant les engagements pris à l'échelle du continent et à l'échelle régionale.

À plus long terme, le programme vise à doter les pays africains des ressources et des capacités d'organisation requises pour pouvoir migrer vers les futures versions du SH et les appliquer en temps opportun et de manière coordonnée sur l'ensemble du continent et de la région.

À ce jour, 49 pays africains sur 54 ont ratifié la Convention sur le SH mais seulement 29 appliquent le SH 2017. Seuls 6 pays appliquent la Recommandation du Conseil de l'OMD relative à l'amélioration des travaux de classement tarifaire et des infrastructures connexes et seuls 8 pays appliquent la Recommandation sur les décisions anticipées. Le programme présente des avantages pour les Communautés économiques régionales, les administrations des douanes et les parties prenantes intéressées du continent africain, notamment pour la Commission de l'Union africaine, certains services publics nationaux et le secteur privé.

Ce projet a déjà été présenté au Sous-Comité des Directeurs généraux des douanes de l'Union africaine, organisée à Moroni, Comores, en septembre 2018. Il est géré et animé par une équipe de 3 personnes installée depuis début 2019 au Secrétariat de l'OMD.

Ce programme, qui a été officiellement lancé les 27 et 28 février à Addis-Abeba, vise à soutenir les douanes des pays africains pour l'implémentation de la ZLEC ainsi qu'à l'alignement avec les engagements de l'AFE (article 3). En ce sens, le programme est instrumental pour appuyer les pays notamment dans le cadre de la première phase de la mise en œuvre de la ZLEC (la liste des concessions tarifaires) mais aussi dans les autres aspects (procédures de règlement des différends, coopération douanière, facilitation des échanges et règles d'origine).

L'objectif spécifique est que tous les pays africains appliquent la dernière version du SH et renforcent leurs capacités dans les travaux de classement et des infrastructures connexes.

Dans la région AOC, le programme compte 18 pays engagés ainsi que la CEDEAO, l'UEMOA, la CEMAC et la CEEAC.

Ces communautés économiques régionales ainsi que le Cameroun et le Burkina Faso sont membres du comité de pilotage du programme.

A ce jour, les activités suivantes ont été réalisées en AOC :

Missions	Objectifs	Résultats	Actions convenues
Niger (Décembre 2018)	Diagnostic SH	Plan de travail établi + Notification de la migration vers la version 2017 du SH	Mission de suivi incluant atelier de décisions anticipées

Gambie (Avril 2019)	Adhésion à la convention SH Diagnostic SH (version 2012)	Déposition de l'instrument d'accès à la convention SH + Plan de travail établi	Assistance technique pour migration vers SH2017 et mise en place du système de décisions anticipées
CEDEAO/UEMOA + Liberia et Nigeria (Juillet 2019)	Consultation sur le TEC CEDEAO et situation d'application dans les pays membres Relation avec UEMOA et mode de coopération	Définition des rôles des CERs et les pays membres dans la migration et application du TEC -Plan de travail et liste d'activités d'appui technique établie	2 réunions du comité ad hoc tarif pour finaliser le TEC 2022 Etablir un schéma de migration avec des responsabilités et délais
Nigeria (Juillet 2019)	Diagnostic SH (version 2012)	Finalisation de la migration vers SH2017 d'ici fin 2019 Etablir un schéma de migration et application du TEC	Assistance technique pour la mise en place d'un système de décisions anticipées Visite d'études au Ghana pour échange d'expériences pour la mise en place d'un laboratoire des douanes
CEMAC/CEEAC + pays membres (Juillet 2019)	Consultation sur le TEC de la CEMAC et situation d'application dans les pays membres Situation des pays membres pour les décisions anticipées Relation CEMAC/CEEAC et mode de coopération	Définition des rôles des CERs et les pays membres dans la migration et application du TEC Définition des difficultés et besoins des pays Plan de travail et liste d'activités d'appui technique établie/ Le Gabon a finalisé son schéma et processus de migration et la mise en place d'une équipe chargée de la migration Le Gabon confirme la finalisation de la migration vers la version SH2017 d'ici 2020/ La Guinée Equatoriale explorera les options d'accès à la Convention SH et adhésion à l'OMD	2 réunions du comité ad hoc tarif pour finaliser le TEC 2022 Etablir un schéma de migration avec des responsabilités et délais Assistance technique pour les pays membres pour la migration vers SH2017 et mise en place du système de décisions anticipées

Les actions prévues sont :

- Un soutien technique pour que tous les pays de la région puissent aligner leur tarif à la dernière version du SH2017 (d'ici fin 2020) et pouvoir migrer vers les prochaines versions à temps.
- Missions d'assistance technique pour les pays membres de la région pour la mise en place d'un système de décisions anticipées.
- Des ateliers de formation des formateurs.
- Un manuel de formation sur le SH et une nouvelle plateforme e-learning.
- Soutien aux CERs de la région pour la préparation et mise à disposition du TEC à temps.
- Mise en place d'une plateforme de tarif électronique regroupant tous les tarifs des pays de la région.
- Le renforcement des capacités pour une meilleure infrastructure tarif dans les pays de la région.

27. Les **opérations Lutte contre le trafic de médicaments contrefaits** ont été organisées d'abord conjointement entre l'OMD et l'IRACM (Institut international de Recherche Anti-contrefaçon de Médicaments).

Après les opérations **ACIM 1 et 2** puis **MIRAGE** suite à la suspension du partenariat avec l'IRACM, la première opération régionale de lutte contre la criminalité pharmaceutique en AOC dénommée « **CRIPHARM I** » s'est tenue du 27 janvier au 16 février 2016. Elle a été organisée par les Bureaux régionaux de Liaison chargés du Renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR-AO) et pour l'Afrique du Centre (BRLR-AC), sous la tutelle de la Vice-présidence de la Région AOC et avec l'appui technique du Secrétariat de l'OMD. Cette opération a enregistré 78 saisies de produits pharmaceutiques et d'autres produits (drogues, produits de la pharmacopée, CITES etc.)

CRIPHARM II s'est déroulée du 29 janvier au 21 février 2017 et a concerné tous les pays de la Région AOC. L'Unité de Coordination opérationnelle a été installée à Kinshasa en RDC et a regroupé, en sus des 2 BRLR de la Région AOC, 8 pays de cette dernière. Plusieurs saisies de marchandises prohibées et soumises aux restrictions ont été réalisées dans la région. Il s'agit des marchandises suivantes: drogues, médicaments et produits pharmaceutiques, cigarettes, produits CITES, armes et munitions, etc. Soit au total 81 saisies réalisées, par rapport à CRIPHARM I qui avait enregistré 78 saisies.

CRIPHARM III s'est déroulé du 26 mars au 16 avril 2018. Cette 3ème opération de lutte contre la criminalité pharmaceutique a concerné de nouveau les 23 pays de la région AOC et l'UCO a été installée à Abidjan. 1598 messages ont été échangés via le CENcomm. Sur ce volume, 60 saisies dont 67% pour les produits pharmaceutiques soit 93400 kg. 94 % de ces saisies ont été réalisés en frontière terrestre, aéroportuaire et sur les territoires douaniers.

CRIPHARM IV s'est tenue du 25 janvier au 23 février 2019 avec une UCO hébergée au Togo du 4 au 13 février. 7464 messages ont été échangés pendant cette période dont 219 messages de saisies dans 14 pays AOC. Sur ces saisies, les produits pharmaceutiques ont représenté 69,41% du nombre total.

28. L'opération « **TRIGGER** » pour la lutte contre le trafic des armes à feu et le terrorisme organisée conjointement par l'OMD, l'INTERPOL et l'ONUDC a démarré au mois de septembre 2017. Elle concerne plus particulièrement les services douaniers et les services nationaux de police de 10 pays de l'AOC (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Nigéria). L'opération se déroule en 3

étapes. La première phase a été l'atelier de formation sur le leadership qui a eu lieu à Alger du 04 au 08 septembre 2017. Le briefing opérationnel s'est tenu à Abidjan en octobre et la phase opérationnelle a eu lieu du 20/11 au 02/12/2017 suivi du débriefing à Abidjan fin janvier 2018.

Une opération **TRIGGER IV** s'est déroulée en septembre 2018 mais le cadre était limité à la région MENA.

29. Opération COCAIR. La phase opérationnelle de **COCAIR VI** s'est déroulée du 09 au 17 décembre 2017, avec la participation de 37 aéroports de 33 pays situés en Afrique, Amérique latine, Caraïbes et Europe dont 16 pays de la région AOC. Une unité de coordination opérationnelle (UCO), installée au siège de l'OMD, composée d'experts de certains pays participants, a géré l'échange d'informations, grâce au CENcomm. L'AOC a été représentée dans cette Unité par le Mali et les 2 BRLRs (AC et AO).

L'objectif visé était d'établir une coopération et un échange d'informations opérationnelles entre aéroports, afin d'intercepter les expéditions de cocaïne et autres produits illicites à destination de l'Europe. Cette opération, comme les précédentes éditions, a été menée par l'OMD sous l'égide du projet AIRCOP, avec un financement de la Commission européenne et la collaboration de l'ONUDC et d'Interpol. Les cellules aéroportuaires anti-trafics (CAAT) du projet AIRCOP ont d'ailleurs été directement impliquées.

Des résultats exceptionnels ont été réalisés durant cette opération, tant en termes de volume des échanges entre unités aéroportuaires que du nombre et des quantités de produits stupéfiants saisis. Les quantités de cocaïne saisies ont plus que doublé. Ainsi au total, quelques 98 saisies CAAT ont été intégrées dans le CENcomm AIRCOP 2017 portant sur un total de 1469 kg de produits stupéfiants dont plus d'une tonne de cocaïne et 150 kg de khat. Pour la zone AOC, on note 144 kg de stupéfiants, 95 kg de médicaments, 8030 cigarettes et CITES ET 98000 \$ de devises.

Devant le succès de COCAIR VI, une opération **COCAIR VII** s'est tenue en décembre 2018 sur le même principe .L'opération a été précédée de 2 sessions de formation de formateurs qui ont eu lieu à Lima et à Abidjan en novembre axée sur la reconnaissance des produits stupéfiants, l'initiation à l'analyse de risques, le contrôle des flux illicites de capitaux ainsi que sur l'utilisation du CENcomm. COCAIR VII a permis de dégager de bons résultats globaux pour la zone AOC avec notamment 26 saisies dont 184 kgs de stupéfiants, 160112 cigarettes et 314745 \$ en devises.

COCAIR VIII ne sera pas organisée en 2019 pour des raisons budgétaires.

30. Programme COPES : Le concept de recueil des pratiques opérationnelles douanières en matière de lutte contre la fraude et de saisies (COPES) est né de la prise de conscience par les membres de l'OMD de la nécessité d'améliorer leurs standards en matière de recueil de la preuve afin de mieux intégrer l'action des services douaniers dans les cadres de la chaîne pénale et des problématiques liées à la sécurité aux frontières.

L'objectif du programme demeure l'augmentation de la visibilité du rôle primordial que les procédures de saisies et de collecte de la preuve revêtent pour soutenir des pratiques de sécurité aux frontières efficaces et efficientes. Il couvre les domaines du recueil de la preuve, des saisies, des investigations et des poursuites.

Depuis 2015, COPES a également pleinement intégré les aspects liés à la sécurité tels que présentés dans la Résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies de 2004

et la Résolution de Punta Cana de l'OMD de décembre 2015. Cette initiative joue un rôle transversal puisqu'elle impacte, en partant des problématiques liées à la sécurité des voyageurs et des marchandises, toutes les priorités de la LCF de l'OMD, y compris le Programme d'Application des Contrôles aux Echanges Stratégiques (ACES), le Programme de Contrôle des Conteneurs (PCC), le Projet AIRCOP (projet d'établissement de communications opérationnelles sécurisées entre aéroports internationaux) et le Projet INAMA (Lutte contre les trafics portant atteinte aux espèces protégées).

Une formation COPES, organisée en partenariat avec la douane béninoise, a été dispensée du 24 au 28 septembre 2018 à Cotonou. Elle a réuni 24 douaniers dans le cadre du processus général de modernisation, incluant notamment une amélioration de son dispositif de lutte contre la fraude, de la douane béninoise. À ce titre, elle a formé un certain nombre de ses cadres et agents aux dernières techniques de recueil de la preuve, de saisies et d'investigations. Cette formation a également permis d'accréditer officiellement le premier formateur régional COPES pour la région AOC.

Un atelier COPES/INAMA s'est tenu à Madagascar du 26 au 30 novembre 2018 avec nombre de participants de l'AOC suivi d'une restitution du 18 au 20 décembre au Cameroun.

Les activités 2019 pour l'AOC sont les suivantes :

- Bruxelles : du 25 au 29 mars 2019, formation de formateurs en coopération avec le programme drogues.
- Côte d'Ivoire : du 15 au 17 avril 2019, séminaire régional de sensibilisation.
- Bénin : du 17 au 21 juin 2019, formation de formateurs en coopération avec le programme sécurité.
- Bénin : du 26 au 31 août 2019, formation de formateurs en coopération avec le programme sécurité.
- Niger : du 2 au 6 juin 2019, atelier national de formation en coopération avec le projet AIRCOP.

31. L'opération **COSMO 2** a vu la participation des pays AOC suivants : Benin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, République Centrafricaine, RD Congo, République du Congo, Guinée, Liberia, Mali, Mauritanie, Nigeria, Sénégal et Togo.

Cosmo 2 a consisté principalement en un exercice de communication axé sur les contrôles commerciaux stratégiques. En conséquence, les actions ont été les suivantes : inspection des marchandises, détention et identification, communication avec les homologues douaniers étrangers, communication avec l'OMD (utilisation de STRATComm), contact avec l'industrie, obtention de licences, vérification des produits et des licences et parties impliquées dans les transactions.

L'OMD a également facilité cette opération en dirigeant l'UCO interne à l'OMD, en surveillant et en promouvant la communication active et l'interaction entre les pays participants.

32. Statistiques CEN/Ncen en AOC

Nombre de cas dans CEN		Nombre d'utilisateurs	nCEN	
2018	2019	Total	deployé	année

Benin	52	3	2	En cours	Q4 2019
Burkina Faso	100	66	8	En cours	Q1 2020
Cameroun	246	171	28	oui	
Cap Vert	18	0	6		
RCA	7	10	2		
Tchad	0	1	1		
Congo (République du)	1	4	9	oui	
Cote d'Ivoire	83	18	31	En cours	Q4 2019
RDC	46	67	14		
Gabon	30	0	7		
Gambie	3	0	4	En cours	Q1 2020
Ghana	25	0	14		
Guinée	26	5	18	oui	
Guinée-Bissau	0	0	0		
Liberia	0	0	9		
Mali	246	171	2	oui	
Mauritanie	0	0	0		
Niger	1	0	3	En cours	Q1 2020
Nigeria	106	88	49		
Senegal	54	45	23	oui	
Sao Tome et Principe	0	0	0		
Sierra Leone	0	0	8	oui	
Togo	92	79	15	En cours	Q1 2020

33. La plate-forme CLiKC! compte désormais plus de 25000 utilisateurs enregistrés. Il est à souligner que seulement 8% de ces utilisateurs (soit environ 2000) sont originaires de la région AOC. Plus de 100 nouveaux utilisateurs sont inscrits chaque mois et environ 300 se connectent quotidiennement.

Des cours e-learning sur l'Etude concernant le temps de mainlevée, les armes à feu et le contrôle des passagers dans un environnement aéroportuaire sont maintenant disponibles. Le site héberge également de nombreux kits de formation de l'OMD à l'attention des formateurs. Ces kits permettent aux administrations Membres d'organiser ateliers ou sessions de formation mixte.

Une nouvelle version de la plate-forme CLiKC! va prochainement être lancée, permettant un accès plus aisé par les utilisateurs et la dématérialisation progressive de l'inscription à l'ensemble des activités formations proposées par l'OMD. Le rôle du coordinateur national s'en trouvera également renforcé. Il est à cet effet important que les Administrations membres confirment et/ou désignent à cet effet une fonctionnaire correspondant au profil détaillé dans le courrier envoyé par le Secrétariat en juin 2019.

Le cadre de principes et pratiques sur le professionnalisme en douane disponible sur CLiKC met à la disposition des Membres de la région AOC un chapitre dédié aux directives pour des politiques de formation basées sur les compétences spécifiques de la Profession Douane.

Malgré l'installation de plates-formes locales de e-learning dans onze administrations AOC, l'accès et l'utilisation de cet outil demeurent toujours trop limités et peu intégrés dans les stratégies de formation des Douanes AOC.

34. Une nouvelle initiative en matière de e-learning, **l'Académie OMD** a vu le jour en mai 2018. Ce site permet l'accès aux cours e-learning de l'OMD pour les entreprises, étudiants ou particuliers, permettant ainsi l'accès à la connaissance douanière pour le plus grand nombre. Les administrations de la région sont invitées à promouvoir ce nouveau site lors de leur dialogue avec le secteur privé si des besoins de formation sont évoqués. Il est à noter que l'accès à ce site est payant afin de couvrir les frais encourus par le Secrétariat de l'OMD pour sa maintenance. L'accès à CLiKC!, réservé aux fonctionnaires des douanes, reste lui totalement gratuit.

35. **Académie virtuelle d'orientation douanière (AVOD)** est composée de 4 modules obligatoires accompagnés d'un tutorat en ligne et de 2 modules optionnels. Elle a été conçue à partir des meilleures pratiques des Membres de l'OMD et a pour principal objectif de dispenser à des fonctionnaires des douanes nouvellement recrutés (moins de quatre ans de service) des connaissances et compétences douanières générales. Elle présente aux nouvelles recrues les rôles et fonctions caractéristiques des administrations douanières, les concepts de procédures et de pratiques de dédouanement, les conventions et accords internationaux et les principes de renforcement des capacités. Elle est accessible depuis la plate-forme CLiCK! de l'OMD.

La 8ème session s'est déroulée du 3 septembre au 7 décembre 2018. Quelque 27 représentants de différentes administrations des douanes, dont deux de la République Démocratique du Congo et de la Sierra Leone, ont assisté à la session. Onze candidats, dont le représentant de la République Démocratique du Congo, ont suivi la formation avec succès. Trois experts du Ghana ont assisté à l'Académie en tant que tuteur virtuel.

La 9ème session s'est déroulée du 4 mars au 7 juin 2019. Quelque 23 représentants de différentes administrations des douanes ont assisté à la session, dont deux de la région AOC. Seize candidats, dont le représentant de la Sierra Leone, ont suivi la formation avec succès. Trois experts de l'administration des douanes du Ghana ont assisté à l'Académie en tant que tuteur virtuel.

La 10ème session a débuté le 2 septembre 2019, sans aucun représentant de la région.

Il est toujours prévu d'organiser à l'avenir des sessions pour les douaniers francophones, sous réserve du financement de la traduction de l'Académie.

36. **Le programme de bourses** organisé chaque année par l'OMD a connu la participation, depuis 2015, de boursiers provenant de certains pays de la région AOC, à savoir:

- 65ème session (francophones): 5 bénéficiaires de l'AOC sur 14 participants au niveau mondial. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Togo.
- 67ème session (anglophones): 2 sur 17 participants au niveau mondial. Il s'agit du Libéria et du Ghana.
- 68ème session (francophones): 7 participants AOC, 1 du Burkina Faso, 1 du Cameroun, 1 du Togo, 1 de la RDC, 1 de la Côte d'Ivoire et 2 de la République centrafricaine.
- 70ème session (anglophones): 1 participant du Ghana.

- 71ème session (francophones): 7 participants sur 15 au niveau mondial, provenant du Mali, Togo, Bénin, Cameroun, Mauritanie, Niger et Sénégal.
- 72ème session (hispanophones): Aucun participant de la Région AOC.
- 73ème session (anglophones): Aucun participant de la Région AOC.
- 74ème session (francophones): 6 participants AOC sur 14 (Sénégal, Cameroun, Mali, République de Guinée, Togo et Bénin).
- 75ème session (hispanophones): Aucun participant de la Région AOC.
- 76ème session (anglophones): 2 participants AOC sur 12 (Gambie et Nigeria.)
- 77ème session (francophones): 6 participants AOC (Niger/ Burkina Faso/Côte d'Ivoire/Sénégal/Benin/Togo).
- 78ème session (hispanophones): aucun participant AOC.
- 79ème session (anglophones): aucun participant AOC.

37. **Experts associés :** Le programme de développement de carrière de l'OMD, financé par le Japon, existe déjà depuis un bon nombre d'années et dure 10 mois. Il permet aux bénéficiaires rigoureusement sélectionnés de travailler au Secrétariat de l'OMD et d'acquérir des connaissances, des compétences et une expertise de travail internationale. De nombreux pays de la région AOC ont déjà bénéficié de ce programme :

- Pour le programme 2017-2018, deux experts de l'AOC (Burkina Faso et Nigéria) ont été retenus parmi les 10 experts au titre de cet exercice.
- Pour la session 2018-2019, un seul expert du Nigeria a été retenu.
- Pour la session 2019-2020, un seul expert de la Gambie.

38. Depuis l'année 2016, l'OMD organise des **ateliers d'accréditation** auxquels des experts douaniers de la région AOC participent.

Deux ateliers d'accréditation portant sur la modernisation douanière et l'AFE pour des experts anglophones ont été organisés en Afrique du Sud du 1 au 5 et du 8 au 12 février 2016. Un expert de la Gambie et 2 experts du Libéria ont pu y participer ; les ateliers ont permis à l'OMD de pré-accréditer 15 candidats, dont celui du Libéria.

Un atelier global d'accréditation de Conseillers Techniques et Opérationnels spécialisés en TRS a été organisé en français à Bruxelles du 25 au 29 avril 2016. Un participant du Cameroun s'est vu décerner la pré-accréditation lors de l'atelier et a puachever son processus d'accréditation en 2019.

L'atelier d'accréditation d'experts francophones en qualité de Conseillers en modernisation douanière (CMD) et du programme Mercator (CPM) a eu lieu à Yaoundé au Cameroun du 20 au 24 juin 2016. Cet atelier financé par l'Union africaine et l'OMD, a vu la participation de 13 candidats minutieusement présélectionnés par l'OMD et provenant d'administrations des douanes africaines. Au terme de cet atelier très exigeant, 7 candidats ont été retenus et seront invités à participer à une mission en tant

que co-animateurs afin de parfaire le processus de leur accréditation. Ces candidats proviennent du Burkina Faso (2 participants), du Cameroun (1), du Togo (1), de Madagascar (1), du Mali (1) et de la Tunisie (1). L'accréditation de ces experts permettra à l'OMD de mieux accompagner les pays Membres francophones dans la planification de la réforme, et d'une manière plus particulière, dans la mise en œuvre de l'AFE via le programme Mercator de l'OMD.

Trois(3) experts provenant respectivement du Mali, du Burkina Faso et du Togo ont parachevé leur processus d'accréditation suite à leur participation à des missions notamment en RCA pour le premier (mission de diagnostic et de planification stratégique), au Gabon pour le second (mission d'évaluation des progrès : Phase 3 de Columbus) et au Cameroun pour le troisième (mission d'évaluation des progrès : Phase 3 de Columbus). Ces trois experts viennent de recevoir de l'OMD leurs certificats d'accréditation. Les autres experts pré-accrédités de la région AOC seront invités à participer à des missions en vue de parfaire ce processus.

L'atelier d'accréditation d'experts en matière de transit a eu lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire du 27 juin au 1er juillet 2016. Il a vu la participation de 44 candidats présélectionnés par l'OMD et provenant des douanes de la région MENA (2), AOC (24) et d'autres régions et organisations internationales. Au terme de cet atelier très exigeant, 2 candidats de la République tchèque et du Pérou ont été retenus. Aucun des 26 candidats provenant des douanes AOC et MENA n'ont été retenus.

L'atelier d'accréditation pour les experts de la Convention de Kyoto révisée (CKR) a été organisé à Bruxelles du 12 au 16 septembre 2016. Il a regroupé des participants provenant de différentes régions de l'OMD. Au total, 7 participants ont été pré-accrédités, dont une candidate gabonaise qui a depuis finalisé son processus d'accréditation.

Du 15 au 19 mai 2017 a été organisé au Secrétariat de l'OMD un atelier d'accréditation d'experts francophones en matière de contrôle a posteriori. Des candidats des pays de la Région AOC y ont été conviés. Quatre (4) candidats provenant respectivement du Burkina Faso, du Sénégal, du Togo et du Bénin ont été retenus comme experts pré-accrédités.

Le premier atelier d'accréditation de Conseillers techniques et opérationnels francophones s'est déroulé à Bruxelles du 20 au 23 novembre 2017. Deux experts de la région AOC ont été pré-accrédités : Sénégal (à ce jour complètement accrédité) et Gabon.

Du 23 au 27 avril 2018 s'est tenu à Ouagadougou au Burkina Faso un atelier d'accréditation sur l'origine. 7 participants de la Région ont franchi cette première étape et ont été retenus en tant que Experts pré-accrédités (Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso (2 pour ce pays), Togo, Bénin).

Du 2 au 6 juillet 2018 l'atelier global des experts Mercator a permis la validation de 2 experts de la Côte d'Ivoire en tant que Conseillers du Programme Mercator. Un de ces experts a depuis lors réussi sa mission d'accréditation.

1 atelier d'accréditation a eu lieu début 2019 à Bruxelles pour des conseillers en modernisation douanière en RH (2 participants du Liberia et de la Gambie ont été pré-accrédités). Un autre atelier a été organisé du 18 au 22 mars pour les experts en matière de Transit (4 experts du Mali, de la RDC, du Togo et du Benin ont été pré-accrédités).

Un atelier s'est également tenu au Burkina Faso du 4 au 8 mars 2019 pour des conseillers francophones techniques opérationnels en Dossiers recettes (dont 6, provenant du Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo, ont réussi la pré-accréditation à l'issue de l'atelier).

La situation au 30 septembre 2019 pour l'AOC est la suivante (Source Base ACE OMD au 01/10/2019):

Thématique	Accrédité	Pré-accrédité	Reconnu	Total
Modernisation douanière (CMA)	3	1		4
CP Mercator (MPA)	7	1		8
DPI (IPR)			1	1
Guichet Unique (SW)	1			1
Contrôle a posteriori (PCA)		4		4
CKR (RKC)		1		1
Gestion des risques(RM)		1		1
Etude Main levée (TRS)	1			1
Dossiers Recettes (Revenue Package)	1	1		2
SH(HS)	3	3	0	6
Valeur (Valuation)	5	2		7
Ethique (Integrity)			2	2
RH (HR)		2		2
Criminalité environnementale (Wildlife crimes/CITES)			4	4
Mobilisation des ressources (Resource mobilization)			1	1
E-Learning			1	1
Origine (Origine)		7		7
Inspection non intrusive (NII)		1		1
LMD		0		0
Transit (CTO)		4		4

39. **Programmes de développement et de financement :** Le Secrétariat a créé un nouveau lien sur le site web de l'OMD pour accéder aux programmes de développement et de financement en cours gérés par cette Organisation. Il s'agit du lien suivant :

<http://www.wcoomd.org/fr/topics/capacity-building/activities-and-programmes/cooperation-programmes.aspx>

40. Inspections avant-embarquement/Inspections à destination

En juin 2014, le Conseil de l'OMD a habilité le Secrétariat à poursuivre les initiatives déjà prises, à élaborer des lignes directrices et des meilleures pratiques sur ce sujet et à élaborer des orientations pour rendre plus transparentes les procédures de passation de marchés des douanes. Certains des Membres de l'OMD qui ont été en mesure de prendre le relais, avec succès, des sociétés d'inspection, se sont engagés à aider le Secrétariat de l'OMD à ce sujet.

Encouragés par la fin réussie des contrats d'inspection et de prise en charge des principales fonctions externalisées par les douanes du Kenya, de la Mauritanie et du Nigeria, d'autres pays AOC se sont engagés à développer des initiatives similaires. Cette tendance a été davantage renforcée par l'Article 10.5 de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges qui stipule que les Membres n'exigeront pas le recours à des inspections avant expédition en rapport avec le classement tarifaire et l'évaluation en douane et encourage les Membres à ne pas introduire ni appliquer de nouvelles prescriptions concernant l'utilisation d'autres types d'inspection avant expédition.

En 2015, l'OMD a activement soutenu le Ghana et la République démocratique du Congo. Les gouvernements de ces deux pays ont exprimé leur volonté de ne pas renouveler les contrats existants et ont demandé le soutien de l'OMD pour renforcer les capacités de la douane afin de leur permettre de s'approprier progressivement leurs prérogatives, sans perte de recettes. L'appui offert à la douane a permis à ces deux gouvernements de ne pas renouveler leurs contrats et à la douane de se réapproprier ses prérogatives.

Toutefois, le gouvernement du Ghana a signé un nouveau contrat de 5 ans avec une entreprise du secteur privé pour accompagner l'organisation s'agissant du nouveau processus développé récemment en matière d'évaluation et de classement tarifaire anticipé, du développement d'un guichet unique et d'autres initiatives pertinentes.

En 2013, le Niger avait annoncé son intention de ne pas renouveler son contrat existant en matière d'inspection avant expédition. En 2015 le Gouvernement du Niger a adopté de nouvelles structures organisationnelles en charge de l'évaluation et le classement tarifaire. En décembre 2018, l'OMD a conduit un diagnostic Dossier Recettes (Valeur et SH) pour initier la prochaine phase d'appui.

En 2016 et 2017, l'OMD a assisté la Douane de Guinée en la matière. En 2017, le gouvernement du pays n'a plus renouvelé son contrat avec la société d'inspection en place depuis de nombreuses années. Depuis, la douane guinéenne assume ses pleines responsabilités pour l'évaluation et le classement tarifaire des marchandises importées.

Dans la même période, le Gabon et la Guinée Bissau ont également achevé leurs initiatives comparables avec succès.

Des appuis de l'OMD sont encore en cours pour assister les douanes du Togo, du Benin, du Cameroun, de la République du Congo de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Sénégal et de la Sierra Léone dans la réappropriation de leurs missions liées à l'évaluation et au classement tarifaire.

Le contrat d'inspection au Burkina Faso a pris fin en Septembre 2018 et une mission d'appui eu lieu en octobre/novembre 2018.

La Côte d'Ivoire dont le contrat est arrivé à échéance en mars 2019 et a bénéficié d'un diagnostic Dossier Recettes (Valeur/SH) en décembre 2018. Une prochaine mission d'assistance est prévue pour davantage assister la Douane de Côte d'Ivoire en la matière.

Pour la Sierra Leone, 4 missions d'appui ont été réalisées ce qui devrait permettre à la Douane de définitivement s'approprier l'évaluation et le classement des marchandises.

Le Tchad dispose toujours d'un contrat d'inspection avant-embarquement. Ce contrat qui requiert la rémunération de la société d'inspection ad-valorem (exprimé en % sur la

valeur des marchandises) prendra fin en Novembre 2019. Jusqu'à présent l'OMD n'a pas reçu de requête pour l'assister en la matière.

Une tendance des sociétés d'inspection de passer de l'inspection avant expédition à l'inspection à destination, et d'offrir d'autres services (notamment le guichet unique et le suivi des cargaisons par GPS) peut être observée.

Visites à l'OMD des stagiaires Africains de l'Ecole des Douanes de la Belgique et de la France.

41. A la demande de l'Ecole des douanes belges, et dans le cadre de leur formation de 9 mois en Belgique, des groupes d'une vingtaine de **stagiaires** provenant dans la quasi-totalité de différents pays africains francophones de la région AOC, effectuent régulièrement des visites au siège de l'OMD. Les stagiaires suivent différentes présentations animées par des fonctionnaires du Secrétariat. Les interventions portent sur plusieurs thématiques pouvant intéresser les futurs cadres des administrations bénéficiaires. La dernière visite s'est tenue les 28 et 29 novembre 2018.

La prochaine visite aura lieu les 25 et 27 novembre 2019.

42. Des visites similaires sont organisées pour les stagiaires africains qui suivent une formation à l'Ecole Nationale des Douanes de Tourcoing, France. La dernière visite a eu lieu le 5 juin 2019.

Adhésions aux normes de l'OMD

43. Les **adhésions** suivantes des pays AOC aux principales Conventions de l'OMD ont pu être enregistrées depuis 2016:

- **SH** : Aucune nouvelle adhésion depuis janvier 2016. Actuellement **22 pays** AOC sont contractants à la Convention SH (tous sauf la Gambie).
- **CKR** : dernières adhésions : Bénin (05 janvier 2017) ; Sao Tome & Principe (mai 2017), Burkina Faso (Juillet 2017) ; République du Congo (Décembre 2017), Ghana (juin 2019). Actuellement **16 pays** AOC sont contractants à la CKR (tous sauf Gambie, Guinée, Ghana, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie et Tchad).

Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC

44. **16 pays** de la Région AOC ont jusqu'à présent ratifié **l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE)**. Il s'agit des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Gabon, Ghana, Nigéria, Tchad, Sierra Leone, Gambie, la République du Congo, la République Centrafricaine et le Cameroun

Considérant que l'AFE porte sur beaucoup de thématiques, la majorité des activités de l'OMD peuvent être menées dans ce contexte.

Union Africaine

45. La dixième session du **Sous-Comité des Directeurs généraux des douanes de l'Union africaine** sous le thème "Combattre la corruption dans les douanes afin de mettre en

œuvre efficacement la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (ZLECAF), a eu lieu à Moroni, Comores, le 20 et 21 septembre 2018.

Lors de cette conférence l'OMD a souligné l'importance de la contribution des douanes à la future mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC), grâce à l'utilisation d'instruments de l'OMD.

Durant la réunion présidée par le Directeur général de la Douane comorienne, les Directeurs généraux ont examiné le rapport de la réunion d'experts qui s'est tenue du 17 au 19 septembre. Ils ont apporté une touche finale au projet de Stratégie de facilitation du commerce de l'UA et ont adopté la Déclaration de Moroni sur la lutte contre la corruption dans les administrations des douanes. Les délégués ont pu assister également à une table ronde sur la lutte contre la corruption en douane.

La dernière session s'est tenue à Kampala, Ouganda, du 16 au 20 septembre 2019.

Conclusions

46. Les **conclusions majeures** suivantes sont retenues par le Secrétariat de l'OMD pour la période considérée:

- A. A présent tous les pays AOC, sauf le Gabon, sont des membres actifs de l'OMD.
- B. Les missions fiscales et sécuritaires restent prédominantes dans la majorité des pays AOC.
- C. Cette période a de nouveau été marquée par un grand nombre de changements à la tête des Douanes AOC (Cap Vert, Congo, Gabon, Ghana, Niger, Mali, Sao Tomé, Tchad, Togo).
- D. Plusieurs nouveaux projets financés par des bailleurs de fonds et gérés par l'OMD viennent d'être conclus et permettront d'appuyer les Douanes AOC sur plusieurs années. Désormais, la majorité des activités conduites pour l'AOC font partie d'un projet ou d'un programme d'assistance à moyen ou long terme. Les activités isolées ou ponctuelles sont de moins en moins nombreuses.
- E. Cependant, faute de stabilité politique des pays AOC, des faiblesses organisationnelles des Douanes AOC et des résultats souvent insuffisants dans les initiatives déjà mises en œuvre, certains bailleurs de fonds envisagent ou ont déjà pris la décision de réorienter l'essentiel de leurs appuis sur d'autres régions de l'OMD, notamment sur l'Afrique orientale et australe. Ceci doit interroger l'AOC sur la capacité future à mobiliser les partenaires au développement.
- F. La coopération au niveau de la région AOC concernant le volet sécurité/sureté s'améliore, notamment grâce au projet SPC++ initié par le Nigéria, au projet Sécurité pour l'Afrique de l'Ouest et aux travaux de recherches en cours. Une panoplie d'activités a été organisée pour appuyer l'AOC et poursuivre le développement d'une stratégie régionale en matière de gestion des risques et de renseignement. Toutefois, il doit être constaté également que certains Douanes AOC, pourtant affectées par les problèmes sécuritaires, ne participent pas beaucoup à ces programmes et activités.
- G. L'entrée en vigueur de l'AFE oblige les pays qui l'ont ratifié de le mettre en œuvre dans les délais impartis. Cela amplifie la pression sur les administrations douanières

AOC concernées et requiert une concentration plus poussée sur le volet facilitation des échanges. Toutefois, à présent, il est constaté que 16 pays AOC sur 23 ont ratifié cet accord et que beaucoup de plans stratégiques nationaux ne contiennent pas encore de stratégies pour assurer une mise en œuvre conforme aux réformes nécessaires.

Les pays AOC sont sur la liste des pays en développement ou des pays les moins avancés et bénéficient des traitements spéciaux et différenciés prévus par l'AFE. Ils doivent rendre opérationnel le Comité national de facilitation des échanges, catégoriser les mesures en A, B et C et notifier les résultats de la catégorisation à l'OMC. Les missions conduites permettent de constater des progrès réalisés mais soulignent aussi le besoin de beaucoup de pays d'améliorer les relations entre la douane et le Ministère du commerce pour assurer une meilleure collaboration en la matière et impliquer davantage d'autres structures dans les travaux.

- H. L'entrée en vigueur le 7 juillet 2019 de l'Accord Cadre pour la mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale en Afrique (ZLECAF) renforce le besoin des Douanes Africaines de développer des stratégies cohérentes et holistiques et des actions concrètes pour faciliter le commerce. A cette fin, les Douanes AOC devraient actualiser leurs plans stratégiques et plans d'actions.
- I. Le lancement du Système Interconnecté pour la Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) en mars 2019 et sa mise en œuvre graduelle en AOC se poursuit conformément au planning. Il est important de suivre la mise en œuvre et d'évaluer les résultats d'une manière périodique pour garantir la conformité, l'efficacité et la sécurité du système et des procédures et pour s'assurer de l'atteinte des objectifs du programme. Il est également nécessaire de poursuivre la promotion de SIGMAT dans les pays qui ne sont pas encore connectés, inclus en Afrique centrale.
- J. De nombreux pays AOC souffrent du pillage du patrimoine, des ressources naturelles et culturelles et de l'extinction de leur flore et faune. L'OMD a développé un certain nombre d'initiatives pour permettre aux Douanes AOC de mieux protéger le patrimoine, les ressources et la biodiversité du pays, avec comme perspective la protection de la société, de son économie et de son environnement. L'initiative de l'OMD a permis de motiver certaines douanes de la région AOC à se mobiliser pour cette thématique mais d'autres ne semblent pas encore s'investir suffisamment dans ces missions.
- K. Le commerce illicite et la consommation de drogues et de faux médicaments en AOC deviennent de plus en plus importants. La Douane doit impérativement s'impliquer davantage dans la lutte contre ces fléaux. Il peut être observé que les Douanes participent activement aux opérations de lutte contre la fraude organisées par l'OMD, mais que leurs activités et saisies en dehors ces activités restent généralement faibles. Beaucoup de Douanes AOC ne disposent toujours pas de statistiques en les matières et ne communiquent pas assez sur les résultats de leurs actions. De ce fait, la contribution de la Douane à la protection de la société reste peu comprise par les Gouvernements et les citoyens.
- L. Nombre de marchés en AOC sont inondés de produits non conformes aux Droits de propriété intellectuelle (DPI), y inclus des produits qui constituent des dangers pour la santé des citoyens et pour l'environnement. Les initiatives et actions concrètes de beaucoup des Douanes AOC restent timides.

- M. Le commerce électronique se développe également en AOC et la Douane doit prendre des mesures pour faire face à cette nouvelle réalité. Elle est appelée à développer ou améliorer ses procédures de dédouanement et son dispositif, surtout pour les marchandises commandées sur Internet et transportées par la poste ou par les courriers-express. Certaines activités récentes de l'OMD ont permis de réunir les Douanes AOC et l'Union Postale pour améliorer la collaboration mais d'autres actions sont planifiées aussi pour thématiser davantage le dédouanement des marchandises par les courriers-express.
- N. Certains gouvernements de pays AOC qui avaient l'intention de créer des agences des recettes (*p.ex. RD Congo et Gabon*) semblent freiner leur initiatives et réévaluer ces projets. La Gambie, le Ghana, le Liberia, la Sierra Léone et le Togo disposent déjà d'agences de recettes. Les nouveaux outils de l'OMD en matière de collaboration entre Douanes et Administrations fiscales sont utilisés par les Douanes pour conseiller leurs gouvernements en la matière.
- O. Suite aux différents ateliers organisés par l'OMD, tant au niveau national que régional, et particulièrement grâce à l'appui du programme MADAQ, certaines administrations douanières de la région AOC commencent à donner beaucoup d'importance au facteur humain comme élément principal dans la conduite du changement et à manifester un intérêt accru pour l'application des outils de l'OMD se rapportant au développement organisationnel (*LMD, approche basée sur les compétences, stratégie des ressources humaines, stratégie de formation, etc.*).

L'appui MADAQ a également permis de constituer un vivier d'experts AOC. Ces experts sont désormais aptes à assister d'autres administrations et ont déjà été impliqués dans l'animation de missions organisées par l'OMD. Toutefois, les changements fréquents des dirigeants des administrations douanières et les insuffisances au niveau du recrutement, de la formation et de la rotation du personnel restent pour de nombreuses douanes AOC des obstacles majeurs à une réforme et une modernisation durable. A présent, et malgré l'appui fourni par l'OMD, aucune Douane AOC, à part de la Gambie, n'applique réellement la gestion des ressources humaines basée sur les compétences.

- P. Pour ce qui est du Dossier Recettes, l'OMD a dispensé plusieurs formations sur des matières techniques, telles que le SH, l'évaluation en douane, l'origine et la lutte contre la fraude de manière générale. Cette assistance débute par un diagnostic et s'adresse prioritairement aux experts et formateurs dans lesdites matières. Cette approche permet de responsabiliser davantage les personnes formées et de contribuer au développement institutionnel à long terme. Cet appui a aussi contribué de manière notable à la réappropriation par certaines administrations douanières des missions régaliennes externalisées à diverses sociétés d'inspection.

Toutefois, il est constaté que plusieurs pays de la Région AOC n'appliquent toujours pas le SH 2017 et ne sont, par conséquent, pas en phase avec les engagements qu'ils ont pris au niveau international. Certains de ces pays attendent que leur Communauté Economique Régionale compétente disposant d'un Tarif Extérieur Commun (notamment la CEMAC) leur fournisse les éléments nécessaires pour migrer vers la version SH2017. D'autres disposent de ces éléments mais ne les appliquent toujours pas au niveau national. Ceci constitue un obstacle majeur pour certaines négociations bilatérales, interrégionales ou globales portant sur la facilitation des échanges et les règles d'origine. Le projet 'SH-Afrique', financé par l'Union européenne et géré par l'OMD, a commencé en 2018 et a permis d'atteindre déjà certains objectifs, dont le développement d'une procédure standard pour planifier et mettre en œuvre au niveau des CER et des Douanes AOC les migrations futures du SH qui s'imposent tous les 5 ans.

- Q. En ce qui concerne le recours aux sociétés d'inspection, grâce à l'AFE et l'assistance de l'OMD, une évolution positive en termes d'engagements à haut niveau de certains pays de mettre fin aux contrats les liant à ces sociétés peut être observée. Le fait que les douanes du Burkina Faso, de la RD Congo, de Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Gabon, du Ghana, du Niger, de la Mauritanie, de la Guinée et de la Guinée Bissau ont pu se réapproprier avec succès des missions externalisées, motive d'autres pays pour suivre la même démarche ; L'OMD est disposée à renforcer encore davantage son assistance et son appui au Tchad, au Benin, au Cameroun, au Congo, au Libéria, à la Sierra Léone, au Sénégal et au Togo. Certains entres eux disposent toujours de contrats d'inspection avant embarquement et d'un payement de la société d'inspection ad-valorem.
- R. L'atelier régional sur la gestion coordonnée des frontières, organisé par l'OMD en février à Abuja, a noté que la région AOC ne dispose pas de GU opérationnel qui soit conforme à la définition GU de la Recommandation 33 CEFAC-T-ONU et à la compréhension qu'a l'OMD de ce concept.

De nombreux pays de l'AOC ont des initiatives de GU en cours. Cependant, tous sont limités en termes de portée et de services rendus (fonctionnalités limitées et/ou nombre limité d'acteurs connectés) ou limités en termes d'orientation géographique (le plus souvent limité aux opérations portuaires). Certains pays ont plus d'une initiative de GU.

Il existe de nombreuses infrastructures pour les Bureaux de Contrôle juxtaposé (BCJ) en AOC. Cependant, à l'heure actuelle, seul un seul d'entre eux est opérationnel, malgré le soutien et les investissements importants de la part des partenaires de développement et des donateurs. A cet égard, l'AOC est loin derrière l'Afrique orientale et australie.

- S. Il est à noter la participation active, financée par leurs propres moyens, de beaucoup d'administrations douanières de la région aux diverses conférences, comités, réunions et activités régionaux, au Groupe de travail régional sur le développement informatique et certaines autres activités régionales. Malheureusement, certains pays n'y participent que très rarement, a priori pour de raisons budgétaires et ceci depuis plusieurs années. Une bonne pratique mise en œuvre par certains Douanes AOC consiste à inclure au budget annuel de la Douane les contributions annuelles à l'OMD et à la région AOC, mais aussi les coûts liés à la participation de la Douane aux activités importantes et prévisibles du Secrétariat et de la région AOC.

- T. La région dispose désormais d'un certain nombre d'outils qui permettront de communiquer plus facilement et d'informer et impliquer davantage les structures et personnes agissant dans le cadre de l'OMD et du développement des douanes AOC (site-web régional, adresses électroniques régionales, guide régional, bulletin de la Vice-Présidence). Le Secrétariat constate l'utilisation fréquente des adresses électroniques régionales par les structures régionales et certains pays qui disposent d'un point de contact actif. D'autres ne semblent pas utiliser cet outil d'une manière efficace.
- U. Il peut être constaté que les Douanes AOC participent de plus en plus activement aux divers programmes de formation offerts par le Secrétariat de l'OMD, notamment au programme de bourses, au programme d'études, au programme de développement de carrière et à l'Académie virtuelle d'orientation douanière. Le programme de bourse permet aussi de former un plus grand nombre de douaniers en matière de leadership et de gestion.
- V. Depuis 4 ans, les douaniers africains participant aux stages et formations offerts par l'Ecole des Douane de Tourcoing (France) et Bruxelles (Belgique) et visitent le Secrétariat de l'OMD. Ces visites contribuent à la promotion des standards et outils de l'OMD et permettent de sensibiliser un plus grand nombre de douaniers AOC en la matière.
- W. Des efforts considérables sont actuellement déployés pour enrichir le vivier d'Experts qui peuvent soutenir le Secrétariat dans la réalisation de ses nombreuses missions d'assistance. A cet effet, des ateliers d'accréditation sont organisés et seront réalisés encore dans un futur proche. Ces ateliers s'adressent aussi aux candidats des Douanes AOC. Les Membres AOC sont invités à répondre plus souvent aux invitations et de proposer des candidats qualifiés et disponibles.
- X. Certains Membres actifs de la Région AOC ne sollicitent guère l'appui de l'OMD.

Activités de renforcement des capacités AOC

47. Au cours de la période, les missions suivantes ont été organisées par le Secrétariat en AOC :

Ateliers régionaux		1 juillet 2016 – 30 juin 2017	1 juillet 2017 – 30 juin 2018	1 juillet 2018 - 30 juin 2019
Ateliers régionaux	Régional	14	7	4
	Sous régional/plusieurs Membres	13	7	18
	Accréditation		2	2
	Total	27	16	24
Ateliers nationaux				
	Bénin	3		5
	Burkina Faso	6	8	3
	Cameroun	3	7	4
	Cap Vert	1	1	1
	Centrafrique	1	1	2
	Tchad			
	Congo (République)	2	4	
	Côte d'Ivoire		5	4
	RD Congo		2	
	Gabon	1	3	
	Gambie	1	3	5
	Ghana	5	3	2
	Guinée	4	4	2
	Guinée-Bissau			
	Liberia	6		5
	Mali	3	2	1
	Mauritanie			1
	Niger	1	1	6
	Nigeria	8	5	6
	Sao Tome & Principe			
	Sénégal		1	6
	Sierra Leone	6	6	5
	Togo	2	4	4
	Total	53	60	62
TOTAL GENERAL		80	76	86

Planning des activités AOC :

1.

Le Coordonnateur de la région au Secrétariat de l'OMD envoie périodiquement une liste de toutes les activités déjà conduites et à venir aux structures régionales, aux points de contact AOC et à certains partenaires au développement.

*** FIN ***